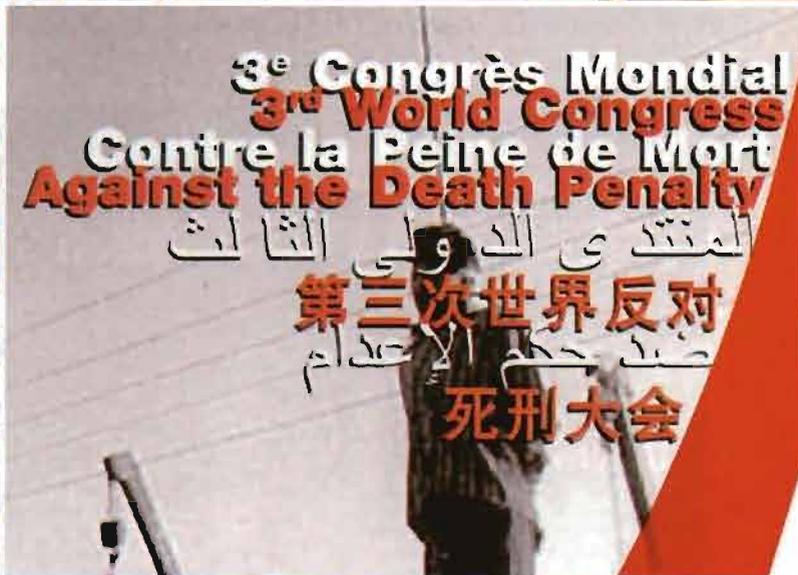


# Différences

mrap

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N° 262 - AVRIL-MAI-JUIN 2007 - TRIMESTRIEL



## Elections

Elections  
présidentielles  
et législatives



## Peine de mort

Congrès mondial  
pour l'abolition  
de la peine de mort



## International

Darfour :  
les populations  
toujours en détresse



## International

Yaye Bayam,  
présidente des  
mères et veuves  
des cayucos

**NOTRE DOSSIER**

# Assemblée générale Rapport d'activité du MRAP

# Sommaire

**Edito** 3

**Elections** 4

■ Elections présidentielles et législatives

**Mémoire** 6

■ Les harkis : une histoire à partager  
■ Maïssa Bey « Bleu, blanc, vert »

**Société** 7

■ Projet de loi sur la prévention de la délinquance : Attention... danger !

**Peine de mort** 8

■ Congrès mondial pour l'abolition de la peine de mort : Paris, capitale de l'abolition

**Dossier : Assemblée générale : Rapport d'activité 2006 du MRAP** 10

■ Perspectives pour 2007  
■ Les 4 motions votées par l'assemblée générale  
■ Votes à l'assemblée générale du MRAP

**International** 26

■ Darfour : les populations toujours en détresse  
■ Yaye Bayam : présidente des mères et veuves des cayucos

**Kiosque** 28

## Le passé colonial enjeux de la vulgarisation

Institut d'Etudes politiques  
25, rue Gaston de Saporta  
Aix-en-Provence

**11 avril 2007**  
à partir de 18 heures



Dictionnaire  
de la colonisation  
française

*Pourquoi un dictionnaire de la colonisation ? Débat autour du Dictionnaire de la colonisation française, Claude Liauzu (dir. Conseil scientifique Hélène d'Almeida Topor, Pierre Brocheux, Myriam Cottias, Jean-Marc Regnault), Larousse, 2007*

Avec la participation de :

- Jean-Charles Juffret, professeur, IEP, Aix-en-Provence.
- Gilles De Gantès, professeur agrégé.
- Claude Liauzu, professeur émérite, Université Denis Diderot-Paris VII.
- Trinh Van Thao, professeur Université de Marseille Aix-en-Provence I.
- Et Dalila Aït et-Djoudi, *La guerre d'Algérie vue par l'ALN : 1954-1962, l'armée française sous le regard des combattants algériens, Autrement, 2007.*

Jamais depuis 150 ans, l'esclavage n'a occupé une telle place dans les débats publics ; de même la guerre d'Algérie depuis un demi-siècle. Après avoir été occultée, la colonisation, qui a été une part très importante de l'histoire de l'Europe durant cinq siècles, depuis les Grandes Découvertes, remonte au premier plan.

Le passé envahit le présent, au point que les guerres de mémoires traversent la société française, au point que certains parlent de « tyrannie des mémoires ». Dans une telle situation, quel peut être le rôle des historiens ? Au delà de la diversité de leurs points de vue comme citoyens, ils ont une fonction sociale à remplir. Anatole France l'a bien dit quand il rappelait que nous devons compassion aux morts mais uniquement la vérité aux vivants. Les études spécialisées ne suffisent pas, il faut aussi entreprendre un travail de diffusion des connaissances, de vulgarisation à côté et parfois con-

tre des entreprises de mémoires. C'est la leçon qu'il faut tirer de la multiplication des lois prétendant imposer une vérité de telle ou telle famille politique ou de tel ou tel groupe de pression sur le passé et des nombreuses initiatives qui vont dans le même sens.

Aider les sociétés, de plus en plus diverses, à élaborer un devenir commun ; aider les pays hier liés par la colonisation à construire des relations pacifiques à partir d'un passé partagé, tel est l'objectif du *Dictionnaire de la colonisation française*.

Des auteurs de diverses nationalités ont contribué à la rédaction de 700 notices qui s'efforcent de traiter tous les aspects du passé colonial (politiques, économiques mais aussi culturels) vus du côté tant des colons que des colonisés. Ainsi l'actualité de ce passé sera-t-elle mieux comprise.

## Edito



de **J.-C. Dulieu**  
Vice-président du MRAP

Les échéances électorales, présidentielle et législatives, maintenant toutes proches, vont déterminer pour cinq ans le paysage politique officiel de la France. C'est dire leur importance pour notre Mouvement et le devenir des idéaux qui sont les nôtres.

Dans la campagne médiatique à l'américaine, ultra personnalisée, à laquelle les citoyens sont actuellement soumis, force est de constater que la lutte contre le racisme sous toutes ses formes, pour l'égalité des droits et le respect de la dignité, n'est pas une priorité pour les partis de droite. Quant à la gauche elle a beaucoup de mal à passer des promesses aux actes qui nécessitent, il est vrai, une réelle rupture avec la logique libérale.

Et pourtant, jamais en France et en Europe, depuis la Libération, nous n'avions assisté à une telle résurgence des thèses racistes, ouvertement affirmées ou mal camouflées dans les discours de la droite et de l'extrême droite. C'est la formation d'un groupe d'extrême droite au parlement européen où Le Pen siègera auprès de la petite-fille de Mussolini (qui ne renie rien des idées fascistes de son aïeul), c'est l'antisémitisme proclamé par un eurodéputé polonais, c'est la « préférence nationale » d'un Le Pen qui exclut des soupes populaires les juifs et les musulmans, c'est le discours de Sarkozy sur l'immigration subie qui n'est qu'une « longue litanie des stéréotypes du moment sur les immigrants » (Gérard Noiriel), comme si les sans papiers parqués dans des centres de rétention avant d'être renvoyés étaient tous adeptes de l'excision, de la polygamie et des mariages forcés. Que devient le droit d'asile que ces candidats ne mentionnent même pas ?

La droite, toute la droite, l'extrême incluse, dénonce la repentance et fait référence à une France qui doit assumer et revendiquer les pages les plus sombres de son histoire, allant des croisades à la collaboration avec le nazisme, en passant par la traite négrière et la colonisation. Que dire de la peine de mort que les deux partis fascistes, FN et MPF, veulent réintroduire ? Et de cette volonté sarkozienne de remettre en cause, sous prétexte de modernisation (!) et de volonté de refonte des relations entre les cultes et les pouvoirs publics, la vénérable loi de séparation des églises et de l'Etat qui fonde le principe de laïcité en France ?

Faut-il rappeler que la grande Révolution française, comme la Commune de Paris, ne distinguaient pas Français et étrangers au moment d'élire des députés ou d'accorder les droits de citoyenneté ? Faut-il rappeler que la résistance au nazisme et au vichysme s'est faite grâce à de nombreux étrangers et que le sacrifice héroïque du groupe Manouchian (CGT. MOI) en est un glorieux symbole ? Faut-il rappeler que la richesse de notre pays s'est construite aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle en grande partie grâce au labeur de la main d'œuvre immigrée (polonaise, italienne puis maghrébine) ? Faut-il rappeler le massacre de travailleurs italiens (au XIX<sup>e</sup> siècle Mohamed s'appelait Giovanni) à Aigues-Mortes en 1893 au nom de la préférence nationale, de la protection du travail français et de la sécurité ? Faut-il rappeler que les sans papiers travaillent aujourd'hui comme au XIX<sup>e</sup> siècle, sans droits, exploités par un patronat qui a tout intérêt à ce qu'ils restent clandestins ?

Les discours de la droite sont toujours les mêmes et l'histoire nous permet d'en connaître et d'en dénoncer les dangers pour la démocratie. Il ne suffit pas de citer la Déclaration des droits de l'homme, Jaurès ou Guy Mocquet, pour faire de vous un démocrate. C'est à ses œuvres qu'on reconnaît l'homme et nous avons suffisamment vu les uns et les autres en action pour pouvoir être très inquiets.

### « Différences »

43, bd de Magenta  
75010 Paris

Tél : 01 53 38 99 99  
Fax : 01 40 40 90 98

6 € le numéro  
Abonnement : 21 € (4 numéros/an)

### COLLECTIF DE DIRECTION

Directeur de publication :  
**Mouloud Aounit**  
Directeur de rédaction (\*) :  
**J.-C. Dulieu**  
jcd.mrap@wanadoo.fr  
Responsable productions (\*) :  
**S. Goldberg**  
Assistant prod./rédaction (\*) :  
**J. Grzelczyk**  
Administratrice (\*) :  
**M.-A. Butcz**

### IMPRIMERIE

Impressions J.-M. Bordessoules  
Téléphone : 05 46 59 01 32  
Commission paritaire  
n° 0108H82681  
Dépôt légal : avril 2007

(\*) - Bénévoles

# Elections présidentielles et législatives

Par Serge Goldberg

Nous avons sollicité l'ensemble des candidats aux présidentielles sauf les racistes Le Pen et De Villiers et les formations susceptibles de présenter des candidats aux législatives, pour connaître leurs propositions en matière d'immigration. Voici la synthèse (par ordre alphabétique)...

## François BAYROU (UDF)

L'immigration, le regard des uns sur les autres, sont un formidable révélateur de l'état de notre société. On y voit s'exacerber les fractures d'un pays en voie de déstabilisation. La responsabilité des hommes d'Etat est de maîtriser l'immigration : quantitativement, dans son rythme.

L'immigration choisie est un leurre, un concept vide de contenu. L'immigration « choisie » ajoute à l'immigration subie et ne la remplace pas. Dans un pays qui compte quatre millions de chômeurs, pourquoi aller chercher de la main d'œuvre à l'extérieur ?

Je propose une politique nationale d'immigration articulée en deux volets : maîtrise de l'immigration clandestine et main tendue à ceux qui peuvent et veulent s'intégrer.

En premier lieu, la maîtrise de l'immigration clandestine, en métropole et peut-être plus encore dans l'Outre-mer. Il faut lutter résolument contre les filières de passeurs et les trafics d'êtres humains. Les immigrés, pour l'immense majorité d'entre eux, n'arrivent pas seuls. Ils paient, pour venir, très cher.

Il faut en même temps très durement réprimer le travail clandestin. Les immigrés clandestins



ne restent que s'ils peuvent travailler. Le travail clandestin est la condition de l'immigration clandestine. Chacun sait qu'il est en réalité peu réprimé.

La politique d'immigration doit être une politique européenne ; il faut une politique concertée de circulation, de visas, d'accompagnement des immigrés. Si un immigré n'est pas admis, il doit être reconduit ; reconduit le plus vite possible. S'il est admis, il faut l'inciter à s'intégrer à la société française, par un programme d'intégration portant sur la langue française et nos valeurs. L'assiduité à un tel programme sera une condition de régularisation. Les immigrés arrivés clandestinement sur notre territoire ne sauraient être régularisés que sur des critères clairement définis : contrat de travail, maîtrise de notre langue et de nos valeurs, connaissance de notre mode de vie.

La cause principale de l'immigration, aujourd'hui comme il y a des siècles, c'est la misère ; une politique de codéveloppement avec les pays d'origine permettra de donner à leurs habitants la chance de réussir dans leur propre pays, notamment en impliquant les diasporas. Les pays européens pourraient permettre aux médecins, ingénieurs, techniciens de faire l'aller-retour entre leur pays d'origine et le pays où ils ont été formés.

Il faut un ministre chargé de l'immigration, regroupant sous son autorité les administrations différentes en charge de ces problèmes, assurant le suivi des populations qui sont sur notre territoire, intervenant dans les accords de codéveloppement.

## Olivier BESANCENOT (LCR)

Nous pensons, à la LCR, que l'immigration n'est pas un problème. Nos propositions principales sont :

### ● Pour le droit au séjour :

- régularisation de tous les sans-papiers et de toutes les sans-papiers en Europe ;
- arrêt des expulsions et fermeture des centres de rétention ;
- liberté de circulation et d'installation, abrogation de toutes les lois anti-immigrés-e-s.

### ● Pour une citoyenneté européenne de résidence :

- droit du sol intégral : accès automatique à la nationalité pour tous les enfants nés dans un pays européen ;
- non à l'assimilation citoyenneté/populaire, et non strictement nationale ou européenne, ouverte à tous ceux et celles qui habitent l'Europe, y compris les immigrés-e-s des pays tiers ;
- égalité des droits politiques : droit de vote et d'éligibilité à tou-

tes les élections, pour tous les habitants, européen-ne-s ou non.

### ● Pour l'égalité des droits :

- non aux discriminations à l'emploi, au logement, aux salaires, à l'accès aux études et à la formation, aux prestations sociales... ;
- pas de préférence nationale ou européenne : accès à tous les emplois publics ou privés, pas de clause discriminatoire fondée sur la nationalité ;
- respect de la diversité culturelle ;
- abolition de toute forme de « double peine ».

### ● Pour le respect intégral du droit d'asile :

- pas de restriction à l'application de la Convention de Genève ;
- non aux conventions de Dublin et d'Amsterdam : libre choix du pays de demande d'asile et possibilité de demandes dans plusieurs pays ;
- droit de travail pour les demandeurs et demandeuses d'asile.

## José BOVÉ

Le candidat fait siennes les 125 propositions du Collectif Unitaire Antilibéral National, avec les 10 mesures concernant les étrangers :

- 103 - Les modalités du droit d'installation des étrangers seront fixées dans le respect absolu de la dignité et des droits fondamentaux des personnes, en relation avec les principes essentiels de développement des pays du Sud et de l'objectif de co-développement de tous les peuples (cf. point ultérieur).
- 104 - La loi CESEDA sera abrogée. Le droit à la nationalité est reconnu à tous(tes) les étranger(e)s qui font leur vie dans ce pays et y ont établi leur résidence permanente. Les conditions d'accès à la nationalité seront facilitées par une simplification de tous les règlements.

- 104 bis - Les lois Pasqua, Debré, Chevènement, Méhaignerie, Guigou seront abrogées et remplacées par une loi garantissant le droit du sol et les droits des étranger-es.

104 ter - Les mesures suivantes seront proposées : dépénalisation du séjour irrégulier ; fermeture des centres de rétention ; motivation des refus de visas long séjour permettant la possibilité de recours contre l'arbitraire administratif ; transformer la commission de séjour en une instance délibérative transparente avec des débats publics et contradictoires ; rendre tous les recours suspensifs ; abolition des restrictions imposées au regroupement familial ; suppression des contrôles portant sur la régularité du séjour lors du mariage ; suppression de la compétence du ministre de l'Intérieur, et donc de la police, dans la gestion de l'immigration et transfert de celle-ci à un ministère spécifique chargé de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Les visas de court séjour seront supprimés, le passeport suffisant.

105 - Les femmes et les hommes sans-papiers seront immédiatement régularisés avec une carte de séjour de dix ans.

106 - Les droits politiques déjà accordés aux citoyens européens pour les élections locales européennes seront immédiatement étendus à toutes et tous les résidents extracomunautaires.

107 - Les emplois ouverts aux résidents-es communautaires seront pour toutes et tous les résidents-es étranger-es.

108 - Les moyens nécessaires à l'accueil et à la bonne insertion des étranger(e)s seront mis en place (notamment par la mise en place de centre d'accueil et d'insertion, de cours de langue et d'éducation civique, d'une aide aux formalités administratives).

109 - La lutte contre l'exploitation du travail clandestin sera menée.

110 - La double peine sera supprimée.

## Marie-George BUFFET (PCF)

Parmi les 15 engagements de son programme, le 11<sup>e</sup> reconnaît le droit de vote et d'éligibilité aux résidents étrangers (après 3 ans de résidence pour les élections locales, et dix ans pour les élections nationales) avec les mesures suivantes sur l'immigration :

Abroger la loi CESEDA qui institue « l'immigration choisie », c'est-à-dire une politique néocoloniale, et qui renie le droit d'asile.

Développer les partenariats avec les pays d'émigration afin de :

- mettre fin à l'exode de la misère ;
- assurer la liberté de circulation et la régularité du séjour des migrants.

### Faire reculer les situations de clandestinité :

- respect du droit d'asile ;
- régularisation avec un titre de séjour de 10 ans de tous les sans-papiers ;
- conditions d'accès à la nationalité facilitées ;
- suppression des visas de court séjour, des zones d'attente et des centres de rétention qui ont terni l'image de la France.

Les modalités du droit d'installation des étrangers seront fixées dans le respect absolu de la dignité et des droits fondamentaux des personnes, en relation avec les principes essentiels de développement des pays du Sud et de l'objectif de co-développement de tous les peuples.

Les restrictions imposées au regroupement familial seront supprimées.

Les moyens nécessaires à l'accueil et à la bonne insertion des étrangers seront mis en place.

La lutte contre l'exploitation du travail clandestin sera menée. La double peine sera supprimée.

La Convention des Nations Unies sur la protection des travailleurs migrants et des membres de leur famille sera ratifiée.

## Arlette LAGUILLER (LO)

Quelqu'un, malheureusement soi-disant de gauche a dit qu'on ne pouvait pas accueillir toute la misère du monde. Mais cette misère du monde, en particulier le sous-développement dans le Maghreb et l'Afrique Noire, c'est nous la France qui l'avons créée !

Il n'y aurait pas d'immigration massive, en particulier des pays d'Afrique francophone, si nous n'avions pas exploité les peuples de ces pays pendant près de deux siècles et si nous n'avions pas empêché tout leur développement économique par l'exploitation de leur travail, le pillage de leurs matières premières, et le détournement de leurs productions agricoles au point d'entraver le développement d'une économie autonome permettant au moins leur subsistance. Si des centaines

de milliers de poings de la misère frappent aujourd'hui à notre porte, c'est de notre faute !

Dans l'économie mondiale actuelle qui, pour permettre l'accumulation extraordinaire des richesses à un pôle, appauvrit la majorité de la planète, il n'y a aucune solution à cette migration par contrainte.

Aucun mur, aucun barbelé, aucune législation répressive n'arrêteront ceux qui sont poussés à quitter leurs pays par l'aspiration à une vie meilleure, quand ce n'est pas par la famine.

L'organisation sociale à laquelle j'aspire, et qui ne sera pas basée sur le pillage de la partie pauvre de la planète au profit de la minorité qui dirige l'économie de sa partie riche, permettra à ceux qui souhaitent vivre chez eux de le faire mais ne mettra pas d'obstacles aux migrations, temporaires ou définitives. Résultant de choix, et non plus de contraintes, la migration sera un facteur de brassages et une source d'enrichissement culturel pour l'ensemble de la collectivité humaine.

Mais dès maintenant, je suis pour accorder à tous les travailleurs immigrés qui vivent et travaillent en France non seulement des permis de séjour mais aussi les mêmes droits qu'aux citoyens français. Ce qui signifie le droit de vote dans toutes les élections afin qu'une très grande partie du monde ne soit pas exclue de tous les droits politiques.

Je suis aussi pour que cesse la « chasse aux immigrés », avec tout l'arrière plan raciste ou xénophobe des contrôles et des expulsions foulant aux pieds la dignité humaine.

## Ségolène ROYAL (PS)

### Le pacte Présidentiel

● Les trois derniers engagements du Pacte Présidentiel concernent l'immigration :

- Instituer un visa permettant des aller-retour multiples sur plusieurs années afin que les migrations s'adaptent aux besoins réels du marché du travail.
- Rétablir la règle des 10 ans comme critère de régularisation.
- Régulariser les sans-papiers à partir de critères fondés sur la durée de présence en France, la scolarisation des enfants et la possession ou la promesse d'un contrat de travail.

● Deux autres engagements concernant les discriminations :

- Donner le droit de vote pour les élections locales aux étrangers séjournant régulièrement en France depuis plus de cinq ans.
- Renforcer les moyens de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations (HALDE).

## Nicolas SARKOZY (UMP)

L'UMP n'a pas répondu à notre demande, mais dans le projet largement diffusé, on peut lire, sous le titre :

« Je veux être le Président d'une France fière de son histoire et d'une République fidèle à ses valeurs »...

« Je peux rappeler que, dans la République, il n'y a pas de droits sans devoirs... Je veux passer d'une immigration subie à une immigration choisie parce que c'est une condition absolue de l'intégration. Vivre en France est une chance et un honneur. Nos lois et nos coutumes doivent être respectées. Je veux qu'on apprenne à lire et à écrire le français pour avoir le droit de demeurer en France. Je veillerai au strict respect des principes républicains, qu'il s'agisse de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la laïcité, de l'égalité des chances ».

Ne pas oublier la proposition d'un « Ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale » !

## Dominique VOYNET (Verts)

Dans ses 15 orientations et 50 propositions, le « Contrat Ecolo » prévoit :

- Droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers non ressortissants de l'Union européenne. Faire repartir l'Europe du bon pied.
- Régularisation des sans-papiers et transfert de la compétence « immigration » du ministère de l'intérieur à un ministère de la Coopération solidaire, du Commerce International et des Migrations.
- Affectation de 0,7 % du PIB français à l'aide publique au développement, annulation de la dette des pays les moins avancés. Taxation des transactions financières et lutte contre les paradis fiscaux.

## Les harkis

## Une histoire à partager

Par Anne Savigneux-Lointier  
Membre du CA du MRAP

« Je suis fille de harki, et concernant cette histoire, je n'en suis ni fière, ni honteuse. C'est une des composantes de mon identité. Ce n'est pas la seule. »

Comment ces paroles de Fatima Besnaci-Lancou ne nous interpelleraient-elles pas, dans la relation à l'autre, l'autre différent, par la couleur de la naissance, par le pays ou le parcours des origines, par les itinéraires, les choix, les contraintes, qui font ce que nous sommes, et qui composent les multiples facettes de l'identité héritée et de l'identité construite ? Construite aussi avec toutes ces interactions entre ce que chacun peut et veut assumer et le regard

de l'autre. Car chacun se construit, existe aussi grâce à la reconnaissance par l'autre de sa propre identité.

Violence de la guerre d'Algérie, surenchère des promesses et des tournants politiques, non-application des accords d'Evian (qui eussent permis à chacun de rester sur la terre algérienne et d'y trouver une nouvelle place), politique de la terre brûlée menée par l'OAS, la valise ou le cerceau, brutalité des rapatriements... Algérie tête de pont des non-alignés, fer de lance de l'anti-impérialisme, poursuite des échanges et de l'émigration, révoltes et émeutes de 88, décennie noire, révolution confisquée, les maquis, à nouveau (le mot « maquis » a changé de couleur), « l'ouverture » et le libéralisme...

L'année de l'Algérie, le traité d'amitié en rade...

Les rapports franco-algériens sont toujours brûlants et passionnels parce que la guerre d'Algérie concerne chacun d'entre nous : appelé, pied-noir, militant de l'indépendance – algérien ou fran-

çais –, harki. Parce que chacun a vécu dans sa chair cette histoire, l'enthousiasme des engagements de jeunesse, et l'ère des déceptions et désillusions ; parce que la guerre d'Algérie, enfin reconnue, n'a pas fini de vomir des dégâts plus que collatéraux puisqu'il s'agit de dégâts transgénérationnels. Après la violence du traumatisme, le refoulement, qui n'est pas amnésie, s'installe chez tous les acteurs de la sale guerre : mutisme et silence des « chibanis », harkis ou non, silence aussi des appelés. Avec tout ce qui n'a pu être dit. Avec les lois d'amnistie, qui n'ont pas permis que les crimes de guerre et les crimes d'Etat soient reconnus. Avec aussi le malentendu d'une paix en Algérie imposée par une opinion publique métropolitaine à une poignée d'ultras qui n'a toujours pas accepté et continue de s'agiter. Avec un discours officiel « là-bas » qui fait pendant à un non-discours « ici ».

D'où l'explosion du nombre de livres, de films, de thèses que l'on constate encore aujourd'hui, sans

parler du questionnement des jeunes, des banlieues ou d'ailleurs, et des débats démultipliés, qui tentent de pallier le peu de temps accordé à la question coloniale par les programmes scolaires.

D'où aussi le risque de développer des mémoires communautaires comme l'a justement souligné Benjamin Stora à Lyon le 18 janvier (« Retours de mémoires, mémoires de la guerre d'Algérie », Maison des passages).

Le tout s'inscrivant dans le contexte que l'on connaît d'instrumentalisation par les politiques, en période électorale, de la problématique coloniale, tentant d'opposer ceux qui auraient « choisi la France » à ceux qui l'auraient combattue !

Il est temps d'entrecroiser les fils des mémoires partielles pour construire ensemble une histoire partagée, reprenant l'itinéraire de chacun, dans la reconnaissance de ses parts d'ombres et de lumières.

Je remercie Fatima Besnaci-Lancou, Faïta Djardem et Horiya Mekbrelouf qui ont bien voulu relire ce texte.

## Maïssa Bey « Bleu, blanc, vert » (\*)

Récit à deux voix : deux enfants entrent dans l'adolescence, avec l'indépendance, la Révolution algérienne. Avec leurs questions naïves, insistantes, persistantes.



Le maître corrige maintenant les copies en vert. Pour qu'on ne voie plus de « bleu blanc rouge ».

La vie est ainsi considérée du point de vue d'une cage d'escalier, dans un immeuble d'Alger-la-blanche, au rythme des déménagements et emménagements provoqués par le vent de l'Histoire.

Lilas, l'héroïne au nom métissé par l'erreur d'un officier de l'état-civil, Lilas l'orpheline de guerre, Lilas, pleine de l'espoir véhiculé par l'attente de la justice, jette un regard mêlant sensibilité et impertinence sur cette vie qui s'ouvre à elle. Elle vibre et résonne devant chaque morceau d'univers délaissé puis réoccupé, devant chacun de ces appartements voisins laissés vacants, portant leur lot d'habitudes, de quotidien et de rêves.

Et puis il y a cette nouvelle guerre qu'on ne comprend plus. Ne sommes-nous pas libres et indépendants ? Les luttes pour le pouvoir, les pénuries et les coupures d'eau, les relations et les passe-droits, le haïk des mères enlevé et puis remis plus tard sous forme de hidjab... Entre temps, le Front islamique du salut.

En filigrane à ce défilé inexorable de l'histoire, il y a aussi les désillusions, personnelles, économiques et politiques ainsi que le retour de la violence (violence des regards, des jugements). Retour de flamme de la violence de la guerre initiale et de celle de l'OAS ?

Sur un ton intimiste, Maïssa Bey mêle histoire personnelle, relation de couple et vie politique en nous accompagnant sur trente ans de l'histoire d'Algérie.

Maïssa Bey a participé à une lecture croisée de « Mémoires et paroles d'Algérie », avec Fatima Besnaci-Lancou qui vient de publier « Nos mères, paroles blessées », à la librairie Le Divan (Paris XV), le 25 janvier dernier. Elles proposeront ces mêmes lectures croisées (chacune lisant un choix de textes de l'autre) à Roubaix, le 4 mai prochain.

A ce propos, la ville de Roubaix organise, aux mois d'avril et mai, un certain nombre de manifestations culturelles sur l'Algérie et les harkis : exposition « Les chibanis harkis » du peintre Serge Vollin (textes de Fatima Besnaci-Lancou), projection du film « Des pleins de vide » de Nicolas Strauss, le 28 Avril, en présence du réalisateur, etc.

(\*) - Edition de l'Aube, 2006

## Projet de loi sur la prévention de la délinquance

## Attention... danger !

Par Henri Saint-Jean  
Membre du MRAP

Préparé de longue date, souvent remis en question, le Projet de loi Sarkozy sera vraisemblablement adopté par le Parlement d'ici la fin du mois de février.

Même si certains volets en ont été amoindris ou même purement et simplement retirés (c'est le cas du « volet santé »), l'essentiel de la philosophie du texte a été maintenu.

Depuis de long mois, les professionnels se sont mobilisés pour s'y opposer. Mais ce refus concerne l'ensemble de la population.

Personne n'a intérêt à ce que des professionnels dont les métiers sont fondés sur l'accompagnement social et la prise en charge éducative se transforment en délateurs. « Nous ne voulons pas être transformés en délateurs de populations victimes de difficultés sociales » affirment ceux-ci.

Cette loi ne prévoit pas de prévenir la délinquance mais de mettre en place un arsenal répressif et sa mise en place sera attentatoire aux droits et aux libertés individuelles.

Au détriment des moyens légaux et matériels qui pourraient être mis à disposition pour assurer aux populations en difficulté un véritable service public d'aide et d'accompagnement socio-éducatif, le texte prévoit une extension des pouvoirs de police du maire.

Celui-ci présidera ainsi un « Conseil pour les droits et les devoirs des familles » (obligatoire dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants) aux compétences exorbitantes puisqu'il aura la possibilité d'accéder aux informations confidentielles concernant la vie privée de ses administrés.



En outre, il aura le pouvoir de conserver dans un fichier les informations relatives aux difficultés sociales, éducatives, judiciaires, psychologiques, des familles habitant sa commune.

De même, il pourra demander la suspension ou la mise sous tutelle des prestations familiales, réclamer des peines à l'encontre d'un mineur ou de ses parents ou encore demander une hospitalisation d'office.

Ce fichier sera alimenté par les organismes versant les prestations familiales, mais aussi par l'inspecteur d'Académie contraint de communiquer la liste des élèves pour lesquels un avertissement pour défaut d'assiduité scolaire aura été notifié.

De plus, les travailleurs sociaux, professionnels de la santé, enseignants, seront contraints, et cela au mépris du secret professionnel, du devoir de confidentialité ou tout simplement de la relation de confiance nécessaire à l'accomplissement de leur mission, de signaler les difficultés sociales, éducatives ou matérielles graves qu'ils auront à connaître dans l'exercice de leurs fonctions.

Comment les enfants et les familles pourront-ils encore nous faire confiance si les informations confidentielles et privées les concernant sont versées à la connaissance du maire ou de la police ? La relation d'écoute, d'accompagnement, de prévention, patiemment tissée par les professionnels, sera ainsi anéantie et impossible à construire.

Les professionnels de l'action sociale ne doivent pas devenir des indicateurs de police, ni des délateurs auprès de la municipalité. Les citoyen-ne-s, que nous sommes ne peuvent accepter que leurs problèmes soient étalés devant les maires ou tout autres responsables politiques (conseillers généraux, élus municipaux), c'est-à-dire ceux-là même qui ont de larges pouvoirs pour nous octroyer un logement ou une aide sociale, inscrire notre enfant en centre de vacances et qui pourront de la sorte prendre prétexte de nos difficultés pour légitimer des décisions discriminatoires.

Enfin, l'ordonnance de 45 qui régit la justice des mineurs est une nouvelle fois modifiée. Le texte vise

à aligner un peu plus encore la législation des mineurs sur celle des majeurs : mesures d'éloignement des mineurs de 10 ans, comparution pour jugement immédiat, extension des contrôles judiciaires (et donc des possibilités de détention provisoire) à partir de 13 ans, fin de l'obligation scolaire par la mise « au travail dès 13 ans ». Répression et dressage remplacent le droit à l'éducation.

Telle est la philosophie de ce texte qui stigmatise de façon insupportable les familles pauvres, transformant les populations en situations sociales difficiles en population dangereuse et les jeunes en échec scolaire en délinquants potentiels.

Voilà pourquoi, devant le retour des nouvelles « classes dangereuses » dont nous savons parfaitement qu'elles désignent essentiellement les populations les plus touchées par la crise sociale, et principalement celles issues de l'immigration, nous devons plus que jamais exiger l'égalité de droit et de traitement et le refus de toutes les discriminations.

# Congrès mondial pour l'abolition de la peine de mort

## Paris, capitale de l'abolition

Par **Renée Le Mignot**

Vice-présidente du MRAP

« *L'inviolabilité de la vie humaine est le droit des droits ; tous les autres découlent de celui-là* », c'est avec cette phrase de Victor Hugo que s'est ouvert le 3<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort à la Cité internationale universitaire de Paris le 1<sup>er</sup> février 2007.

Organisé par Ensemble Contre la Peine de Mort avec le soutien de la Coalition Mondiale contre la peine de mort (dont le MRAP est l'un des fondateurs), le Congrès a réuni plus de 120 intervenants et 500 congressistes et accueilli Robert Badinter, Driss Benzekri, Philippe Douste-Blazy, Pascal Clément, Sakae Menda et les représentants de plus de 17 Etats. Le Congrès s'est terminé le samedi 3 février par une marche contre la peine de mort dans les rues de Paris qui a réuni plus de 3 000 manifestants.

Portant un ruban rouge, blanc, vert (pour ne pas oublier les infir-

mières bulgares et le médecin palestinien condamnés à mort en Lybie pour un crime qu'ils n'ont pas commis), les congressistes ont plus particulièrement porté leur attention sur les perspectives d'abolition en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, et sur les conditions qui permettraient de peser sur les Jeux olympiques de Pékin pour faire reculer la peine de mort en Chine. Stratégies diplomatiques, prise en compte de l'abolition dans les réformes pénales, création de coalitions régionales dans les grandes zones où se concentrent les exécutions, moratoire ou pas, tels sont les grands axes autour desquels se sont organisés les débats.

Comme dans chacun des précédents congrès, il y eut des moments d'intense émotion : lorsque la voix de Mumia Abu Jamal s'éleva pour saluer les congressistes, lors des témoignages d'anciens condamnés ou de familles de victimes qui « refusent que l'on tue en leur nom », lors de l'intervention de la déléguée du syndicat des infirmières de Bulgarie...

### Les voies de l'abolition en Afrique du Nord et au Moyen Orient

Aucun des 22 pays de la région n'a aboli la peine de mort. Le Maroc, la Tunisie, l'Algérie n'exécutent plus depuis 10 ans mais continuent à prononcer des sentences de mort. D'autres comme l'Arabie Saoudite ou l'Iran pendent ou lapident des dizaines de condamnés chaque année. Qu'elle soit vestige de la colonisation, instrument de coercition de dictatures ou appliquée au nom de la charria, la peine de mort est omniprésente. Quelques chiffres symboliques de la gravité de la situation : 126 mineurs actuellement dans le couloir de la mort en Arabie Saoudite, 260 condamnations à mort en Irak depuis 2 ans, 10 exécutions en une seule journée en Iran.

Le Congrès a voulu donner la parole aux femmes et aux hom-

mes courageux de ces pays qui s'élèvent contre la peine de mort. Les soutenir, leur offrir une tribune internationale, relayer les voix progressistes de la région, notamment de représentants de l'Islam, a été l'un des objectifs du Congrès. Nous ne pourrions dans cette partie du monde lutter efficacement contre la peine de mort sans aborder de façon argumentée un double débat, juridique d'une part, théologique d'autre part. Renoncer à l'application effective de la peine de mort, en s'appuyant sur le Coran, tel est le défi théologique que des musulmans ont décidé de relever. *L'Ijtihad* ou interprétation des textes sacrés est bloquée depuis le XI<sup>e</sup> siècle chez les sunnites. Des intellectuels et des religieux demandent qu'elle s'ouvre à nouveau. Pour eux, il faut que le droit musulman soit étudié au regard du contexte actuel avec une question majeure : comment se détacher des *haddoud*, ces délits punis de peines fixes, prévues par le Coran et qui préconisent dans certains cas la peine de mort.

Certains hommes politiques ont eu le courage de prendre position contre la peine de mort : Selim El Hoss, ancien premier ministre libanais, Mohamed Bouzoubaa, Ministre de la justice marocain, Ahmed Ouyahya, premier ministre algérien ou encore le roi Abdallah II de Jordanie, mais tous disent qu'il faudra avancer par étapes.

Michel Taupe, Président de ECPM, a déclaré que « *si nous voulons que la peine de mort disparaisse de façon universelle, il faut que l'abolition parle aux Chinois, aux Américains, aux Arabes, comme elle a parlé aux Européens et aux Sud-Américains. C'est dans leur histoire et dans leur culture, confrontées aux préceptes universels aujourd'hui mondialement diffusés, que de nouveaux pays trouveront la source de leur abolition* ». Cette approche régionale est souhaitée par les abolitionnistes de nombreux pays arabes qui travaillent à créer un réseau abolitionniste interarabe. Notons que le même phénomène est constaté

en Asie avec la création d'un réseau asiatique d'abolitionnistes (ADPAN) ainsi qu'en Afrique des Grands Lacs.

### La Région des Grands Lacs

Le 12 octobre 2006, le front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir dans le pays a proposé de supprimer la peine capitale du code pénal national. Le Président Paul Kagamé a personnellement demandé à tous les membres du FPR de voter l'abolition. Le 17 janvier 2007, le Parlement a adopté le projet de loi qui stipule (article 3) « le remplacement de la peine capitale par la réclusion à perpétuité ». Le terme « peine de mort » est supprimé du code de procédure pénale. L'abolition permettrait l'extradition, par les Nations Unies et plusieurs pays occidentaux, de nombreux accusés du génocide de 1994 qui pourraient être alors jugés dans leur pays. La dernière exécution remonte à 1998 ; plus de 600 personnes sont actuellement condamnées à mort pour leur implication dans le génocide. Le peuple rwandais est favorable à 57 % à l'abolition.

13 pays africains ont aboli la peine capitale, le Rwanda pourrait être le 14<sup>e</sup> et le premier pays abolitionniste dans la région des Grands Lacs. Comme pour le Cambodge qui a aboli la peine capitale pour tous les crimes, y compris pour les responsables du génocide, la portée symbolique est immense. Comment justifier la condamnation à mort pour des « crimes ordinaires » si le plus horrible des crimes, celui de génocide, n'est pas passible de la peine capitale y compris dans les juridictions des pays où se sont déroulés des génocides épouvantables ? « *Le Rwanda, comme le Cambodge, comme d'une certaine manière l'Europe dans les décennies qui ont suivi le nazisme ont compris, plus que d'autres, la portée pacifique pour une société en voie de reconstruction d'en finir avec une justice qui tue* » (dixit l'ECPM).

### L'Asie

● **La Chine** : Avec ses 10 000 exécutions par an (ce n'est qu'une estimation, le chiffre réel est « secret d'Etat »), la Chine exécute à elle seule 90 % des condamnés dans le monde. Dans ces conditions, l'objectif n'est pas pour l'instant l'abolition mais les Jeux Olympiques peuvent constituer la première occasion pour la communauté internationale d'exercer une vraie pression sur les autorités chinoises pour obtenir un meilleur respect des droits de l'Homme, une plus grande transparence de la justice chinoise et la réduction des infractions passibles de la peine de mort. Ce doit être également l'occasion de soutenir les abolitionnistes chinois, certes très isolés mais de plus en plus nombreux et dont nous saluons le courage (95 % de la population est pour la peine capitale, conséquence de la longue tradition du « si une vie a été prise, alors il faut prendre une autre vie »).

● **Un tout petit pas** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les condamnations à mort doivent être validées par la Cour Suprême et plus seulement par des juridictions au niveau provincial, le nombre de délits passibles de la peine de mort a légèrement diminué. Mais toutes les violations des droits de l'Homme demeurent : la défense n'est pas assurée (seuls 30 % des condamnés ont un avocat), les suspects sont poursuivis dans le plus grand secret (la famille est prévenue

après l'exécution), les aveux sont obtenus sous la torture, il n'y a pas de recours possible, la sentence est exécutoire sur le champ...

● **Autre horreur** : Amnesty International confirme que le corps des condamnés à mort sert à un abominable commerce de transplantations d'organes. 95 % des organes transplantés en Chine ont été prélevés après l'exécution sans l'accord du condamné et encore moins de sa famille qui n'est pas prévenue de l'exécution. Des exécutions se font même à l'intérieur de l'hôpital pour « éviter une perte de temps ! ». Un nouveau « commerce » destiné aux occidentaux s'est mis en place : un rein est estimé à 62 000 dollars, un foie à 100 000 dollars, un pancréas à 70 000 dollars. La peau est prélevée et est utilisée pour certains « produits de beauté » destinés à l'occident. Selon des éléments d'enquête, 28 provinces sont suspectées de pratiquer des prélèvements d'organes sur des pratiquants du Falun Gong vivants. Amnesty International est en train de mener sa propre enquête sur cette question.

Vous pouvez signer la pétition concernant les Jeux olympiques sur le site [www.abolition.fr](http://www.abolition.fr)

### Quelques éléments sur d'autres pays d'Asie

● **Au Japon** le nombre d'exécutions est en hausse, les derniers

condamnés ont été pendus le matin du 25 décembre sans que leur famille ne soient prévenues. 80 % de la population est favorable à la peine capitale.

● **En Iran** : en 2006, 282 personnes ont été exécutées soit une augmentation de 46 %, 18 étaient mineurs, 6 étaient des prisonniers politiques. Actuellement, 450 personnes dont 4 mineurs attendent leur exécution.

● **Au Pakistan** : les personnes accusées d'adultère n'encourent plus ni la peine de mort ni les coups de fouet et désormais, les femmes victimes de viol ne sont plus passibles de la peine capitale pour « relations sexuelles hors mariage » !

Seule note réellement optimiste : le **Kirghistan** a aboli la peine capitale le 9 novembre 2006.

### Moratoire ou pas ?

En marge du Congrès s'est tenu le débat intéressant sur la question du moratoire. La question du moratoire ne s'est jamais posée pour l'abolition de l'esclavage ou encore de la torture, pourquoi se pose-t-elle pour la peine de mort ?

Un moratoire sur les exécutions peut être de fait (certains pays n'exécutent plus depuis de nombreuses années mais des condamnations à mort ont toujours lieu) ou décidé par l'Etat (l'Illinois par exemple). Un moratoire peut être un premier pas vers l'abolition

notamment dans des pays où il faudra procéder par étapes (certains pays du Moyen Orient ou d'Asie). C'est évidemment beaucoup plus fragile que l'abolition mais beaucoup plus facile à obtenir, cela peut permettre de démontrer l'inutilité de la peine de mort et permettre à ceux qui doutent de se faire une opinion.

Parmi les problèmes posés par le moratoire, il y a évidemment celui des pays qui ont décrété un moratoire en attendant de « corriger les défauts » de la peine de mort (c'est le cas de l'Illinois qui a décrété un moratoire face au nombre important de condamnés innocents par la suite).

Le débat est loin d'être clos mais il ressort déjà qu'il ne peut y avoir une stratégie globale mais au contraire au cas par cas en tenant compte des particularités de chaque pays : « *Avant de vouloir un monde parfait, on peut vouloir un monde meilleur* ».

« *Quel peut être ce droit que les hommes s'attribuent d'égorger leurs semblables ? Quelle absurdité ! Faites pour n'être que l'expression de la volonté publique et pour détester et punir l'homicide, les lois en commettent elles mêmes* ». Beccaria (1764, traité « des délits et des peines »). Il y a plus de 200 ans que des hommes éclairés refusent ce châtiment barbare. L'abolition est en marche, nous sommes convaincus que l'abolition universelle est pour les décennies à venir.



### BULLETIN D'ABONNEMENT PROMOTIONNEL DE « DIFFÉRENCES »

- International
- Dossier
- Education
- Juridique
- Immigration
- Histoire...

Renvoyez ce bulletin d'abonnement à l'adresse suivante :  
**Différences, 43 bd de Magenta, 75010 PARIS**

**Je souscris 4 numéros pour 12 € seulement !**

**Oui**, je profite de l'offre de la revue **Différences**. Je recevrai les quatre numéros à l'adresse suivante :

NOM : ..... PRÉNOM : ..... PROFESSION : .....

ADRESSE : .....

Ci-joint mon règlement de 12 € par chèque à l'ordre de **Différences**.

## Assemblée générale du 27/01/2007

# Rapport d'activité 2006 du Mrap

Par Jean-Claude Dulieu

Je voudrais tout d'abord saluer les militants présents ici et nos amis des comités locaux que vous représentez. Nous vous avons remis, il y a 15 jours, le rapport d'activité que j'ai réalisé en partenariat avec les présidents de commissions, et les comités locaux qui ont répondu à notre appel ainsi que les membres du collectif « rapport d'activité ». Faire un tel rapport d'activité est une riche expérience. Une expérience qui met en lumière l'ampleur des activités du MRAP sur tous les fronts d'intervention de l'antiracisme.

L'ampleur de la mobilisation de milliers de femmes et d'hommes qui durant cette période difficile n'ont pas économisé leur énergie. Une force militante considérable et d'importance pour toutes les victimes du racisme des discriminations, pour tous les étrangers résidents en France ainsi que pour tous les acteurs de la lutte pour le droit à vivre en paix.

Ce rapport d'activité a pour simple prétention de faire la liste des activités du mouvement depuis notre AG de l'an passé, afin de constater si les militants et instances du mouvement ont bien menés leurs actions en bonne harmonie avec les décisions du congrès de 2004 et des priorités fixées lors de l'AG de décembre 2005.

Ce rapport est le bilan des activités des militants du MRAP dans la France entière, activités animées, impulsées par une direction du mouvement plurielle, élue en décembre 2005.

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons eu la lourde tâche de mettre en mouvement les orientations et de les traduire correctement dans la réalité complexe de notre société.

Cette mise en mouvement, cette adaptation à la lumière de l'actualité quotidienne ne s'est nécessairement pas réalisée sans insuffisance et imperfection.

Mais nous savons tous d'expérience que notre action n'est pas facile à mener et que nous n'avons pas les moyens financiers à la hauteur des défis et exigences de ce noble combat.

### International

Je tiens à rappeler que lors de notre congrès de 2004 nous avons mis l'accent sur l'importance des événements du 11 septembre 2001 qui restructuraient la conception du monde avec la volonté du pouvoir américain d'imposer une nouvelle façon « choc de civilisations » de lire les clivages idéologiques en se basant sur les critères de l'appartenance religieuse et / ou ethnique.

Une politique de confrontation des civilisations qui constitue la

négaration totale du concept chère au mouvement, le concept d'amitié entre les peuples, et qui constitue un vivier idéal pour tous les populismes, les extrémismes et fondamentalismes.

Tous les événements de l'année écoulée peuvent être lus à travers ce prisme idéologique.

### En 2006

L'année 2006 a été, pour le MRAP, une année d'activité internationale intense.

Nous avons tous en mémoire l'intervention des Israéliens au Liban. Le MRAP a dès le début dénoncé l'agression et apporté sa solidarité au peuple libanais et aux pacifistes israéliens, notamment aux soldats qui refusaient de partir en mission au Liban. Il a également dénoncé le silence de la communauté internationale qui a laissé les massacres se commettre sans réagir. Nous avons sans modestie été une des chevilles ouvrières du collectif « Pour une paix juste » qui, en pleine saison estivale, s'est réuni toutes les semaines au siège du MRAP et a organisé les mobilisations nationales de juillet et août. Les responsables nationaux du MRAP ont participé à la conférence de presse de la délégation qui s'est rendue au Liban et à la première diffusion au Sénat des courts métrages en solidarité avec le Liban et la Palestine.

17 communiqués furent édités sur ces questions du Proche Orient, de la dénonciation des massacres à Gaza, des raids israéliens au Liban ou encore condamnant les attentats de Tel-Aviv...

Une grande mobilisation au niveau local aussi : ce sont pas moins de 14 comités locaux\* qui ont déclaré avoir mené des actions sur le conflit libanais et sur la Palestine. A Montargis (contre le mur), Valenciennes, Saintes, Dijon, Tourcoing, Halluin (en direction des jeunes) ou encore à Comines en Belgique (avec une course de plus de 1000 kms contre le mur)...



**Le bilan est clair :** au prix de dizaines de milliers de victimes, les E.U et les Israéliens ont été en échec tant sur le terrain militaire que sur le terrain politique (le Hezbollah n'a jamais eu autant d'écho dans la population) comme au plan diplomatique par rapport à l'Iran.

### Liban, Palestine. Comment dissocier ces deux conflits ? Une seule et même logique !

En effet, même si la guerre menée contre le Liban a occulté dans les médias l'agression qui s'est poursuivie pendant tout l'été dans la bande de Gaza, le bilan ne saute pas moins aux yeux. Le gouvernement israélien a intensifié la colonisation de la Cisjordanie et la construction du mur d'annexion, pourtant déclaré illégal par le Tribunal International de Justice et par l'Assemblée des Nations Unies. Toute l'année 2006 fut marquée par les massacres perpétrés à Gaza qui font reculer tout espoir de paix. Une crise humanitaire aux terribles conséquences est en train de se produire et la responsabilité de l'Union Européenne est immense.

L'essentiel de la mobilisation du MRAP au sein du collectif national « Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » (qui se réunit régulièrement dans ses locaux) et de la Plate forme des ONG pour la Palestine s'est faite contre la construction de ce mur car il rend impossible tout État palestinien viable et donc tout espoir de paix.

La victoire du Hamas aux élections a suscité de nombreux débats (voir communiqués) ! Le MRAP a condamné la suspension de l'aide à l'Autorité palestinienne suite à ces élections. Cette suspension sanctionne le peuple palestinien et l'Autorité palestinienne qui s'en trouve affaiblie ; le Hamas devient ainsi la seule organisation ayant de l'argent (fourni entre autre par l'Iran) !

Le MRAP a condamné cet odieux chantage qui ne peut que renforcer l'intégrisme religieux au Moyen Orient.

Sur le conflit du Moyen Orient, notre position de base n'a pas varié depuis des décennies malgré les menaces et pressions dont nous sommes victimes : « Une terre,

deux peuples, deux États dans les frontières de 1967 avec Jérusalem pour capitale », telles est la devise du mouvement.

Notre seul et strict souci est le respect du droit et de la justice pour les peuples palestinien et israélien. Comment concevoir l'Amitié entre les peuples sans le droit des peuples, de tous les peuples, à disposer d'eux-mêmes ?

Durant l'année 2006, la commission internationale s'est également fortement impliquée, sans aucune hiérarchisation, pour la défense des peuples tchéchène, tibétain, sarahaoui, contre la peine de mort en Chine, pour la libération des infirmières bulgares, contre la dictature au Togo, les viols au Darfour, pour Mumia...

La commission a été relayée par 6 comités locaux qui se sont mobilisés sur les conflits et situation en Irak et en Iran (une guerre en Irak de plus en plus contestée par les américains eux-mêmes comme l'ont démontré les dernières élections américaines qui furent un cinglant désaveu à Bush), par 5 comités locaux qui se sont mobilisés sur l'Amérique latine (notamment à Paris avec délégation aux ambassades et manifestations. A noter également des actions en direction du Venezuela et de la Bolivie dont les présidents souhaitent doter leur pays d'une législation ressemblant à celle de la France en matière d'antiracisme. Forts de notre activité, le MRAP est sollicité pour coopérer à cette rédaction, par 4 comités locaux qui se sont particulièrement mobilisés sur la peine de mort dans le monde et autour du cas de Mumia (comme à Dijon ou Epinay ou encore à Montargis avec l'initiative « masques blancs » dont la commission fut l'un des fondateurs).

Le collectif « Ensemble Sauvons Mumia » a rencontré en 2006 à plusieurs reprises l'avocat principal de Mumia. Egalement membre fondateur de la Coalition mondiale contre la peine de mort, le collectif a participé aux actions qui ont débouché sur la reconnaissance d'une journée mondiale pour l'abolition universelle (ce succès est d'autant plus d'actualité après l'exécution de Saddam Hussein) : le 10 octobre.

Par ailleurs, un comité local s'est engagé sur la charte sur le génocide rwandais (autour du film « Un cri d'un silence inouï ») et 2 comités locaux sur les événements

en Russie, Tchétchénie. Plusieurs interventions locales ont également eu lieu sous l'impulsion de la commission internationale qui a développé une expression publique sur le peuple Tchétchène, les peuples tibétain, sahraoui, d'Afrique, sur les droits de l'homme et la peine de mort en Chine... (8 communiqués de presse). A souligner également de nombreuses interventions pour la libération des infirmières bulgares, du médecin palestinien condamnés à mort en Lybie, contre la dictature au Togo, actions de solidarité envers les femmes violées du Darfour...

Cette activité est reconnue chaque année par l'ONU puisque depuis 1975 cet organisme international renouvelle notre statut de consultant en son sein.

A noter plus particulièrement à cet égard, la mise en place d'un « comité des ONG contre le racisme, les discriminations, le colonialisme, etc ». Celui-ci a joué un rôle décisif dans les actions anti-apartheid et l'organisation de la Conférence de Vienne pour les droits de l'homme.

Ce comité a travaillé sur des sujets généraux, comme « le choc des civilisations », ou encore « la religion comme instrument d'unité et de réconciliation ou au contraire de division ».

**L'ENAR :** même si les comités locaux ne connaissent pas encore cette structure européenne, le MRAP y est investi. L'ENAR (European Network Against Racism) a pour mission de :

- combattre le racisme, les discriminations et les exclusions ;
- promouvoir l'égalité et la diversité ;
- éliminer les discriminations et le racisme des politiques d'immigration.

L'ENAR développe un programme d'action communautaire pour lutter contre les discriminations.

Les instances d'ENAR-Europe émanent de 25 coordinations nationales de l'Union Européenne. La coordination et leurs membres représentent environ 500 à 600 associations (dont le MRAP).

Le plan de travail triennal d'ENAR-Europe sera fixé en 2007. 2008 sera l'année du dialogue interculturel.

En 2006, le MRAP est intervenu pour :

- ENAR-France à Bruxelles. L'intervention a été axée sur la Halde,



sur le bilan des saisines, les Copec, les évolutions législatives, les difficultés d'application, les discriminations légales

- ENAR-France. Une plaquette conçue et traduite par des membres du MRAP sera bientôt éditée.

- Participation aux journées ENAR-ERIO en avril 2006, à Bruxelles, sur « les Roms et l'égalité d'accès à l'enseignement. De la ségrégation à la scolarité intégrée. Un défi européen pour l'obtention de l'égalité dans l'enseignement ».

### Mondialisation

La commission mondialisation est de création récente et n'a d'ailleurs guère de fonctionnement collectif. Quelques membres du MRAP s'y intéressent occasionnellement mais pour l'essentiel elle se confond de fait avec les activités d'éducation populaire du représentant du MRAP au sein d'ATTAC et plus largement des Forum sociaux altermondialistes.

L'année précédant le congrès de décembre 2005 avait permis de préciser le cadre théorique général dans lequel pouvait s'inscrire les activités du MRAP lorsqu'on évoque la mondialisation. Quelle mondialisation critique-t-on ? Quelle autre mondialisation construisons-nous ?

L'année 2006 a permis d'approfondir ces questions sur un angle plus spécifique comme l'alterdéveloppement tant au Nord qu'au Sud mais surtout au Sud. Certes aucun texte n'a été publié. Ces questions d'un « autre développement » débouchent sur d'autres thèmes proches de nos centres d'intérêt comme le co-développement mais aussi la démocratie, la-

bas et ici. Il importe de souligner brièvement certains enjeux qui sont autant de débats à approfondir et à diffuser en 2007 : la démocratie ici n'est réelle que sans racisme et avec le droit de vote et d'éligibilité des résidents extracommunautaires. Elle pose aussi la question du communautarisme ou celle de l'intégration des immigrés qui renvoie aux besoins d'insertion sociale et économique et aux débats sur les services publics. La démocratie là-bas ne se construit qu'en luttant contre toutes les formes de dominations impériales mais aussi par la lutte contre les différents intégrismes, et donc bien souvent par une lutte pour la laïcité, une lutte pour le droit des femmes.

L'aspect le plus développé au titre de la mondialisation tient principalement aux questions des migrations internationales. Deux débats se sont tenus à l'Université d'été d'ATTAC à Poitiers, l'un sur les politiques d'immigration en France, l'autre sur immigration et intégration.

### Au plan national

Il y a un an, en ouverture des travaux de notre AG, Mouloud Aounit intervenait sur la situation préoccupante qui s'annonçait sur le plan national avec entre autres les dérives liées aux appétits présidentiels et sur les conséquences « des événements des banlieues ».

2006, une année qui fut malheureusement marquée par l'**instrumentalisation de l'immigration et de l'insécurité**. Deux thèmes qui se trouvent au cœur des débats présidentiels.

### Banlieues

Un an plus tard, nous voyons toujours Sarkozy stigmatiser la jeunesse, ne pas regretter ses propos, ses insultes. Bien au contraire un an après, sa politique est en échec. Ce ne sont pas les « mesurées » sur les discriminations (la reconnaissance légale des testings ou le CV anonyme) qui ont solutionné la souffrance d'une partie de notre jeunesse. Et pour cause, les raisons de la colère de la jeunesse, accentuée dans les quartiers, sont d'un autre niveau : le sentiment d'être rejeté par la société, victime de l'échec scolaire, d'un manque d'emploi, de logement, de réel



pouvoir d'achat... Tout ceci est accentué par une discrimination sociale et raciste.

Nous le disions à l'époque : à situation exceptionnelle, il faut des moyens exceptionnels permettant de rattraper les retards dans de nombreux domaines tels que le logement, le travail, l'école, la santé, les services publics... En un mot, s'attaquer aux problèmes sociaux et économiques.

Les solutions avancées ne furent que des trompes l'œil. Le courage politique des dirigeants du pays ne fut pas au rendez-vous. Bien au contraire, nous avons assisté à un jeu du ministre de l'intérieur avec la sécurité. Une conception médiatisée de la sécurité.

Certes vivre la sécurité est un droit mais disons stop à l'instrumentalisation, à la médiatisation électorale de la sécurité.

Il est grand temps de répondre réellement à cette colère en mettant fin au trop plein d'injustice, d'abandon, d'humiliation, fruits des inégalités sociales.

Dans ce contexte marqué, au plan français, par des législations de plus en plus contraignantes pour les immigrés édictées par les gouvernements de droite et de gauche, la précarisation de la société, en particulier dans les banlieues, les fractures dans la société qui s'en suivirent et la difficulté des associations à apporter des réponses globales à la hauteur des besoins, font que la tentation est grande d'avoir parfois recours à des réponses communautaristes. Cette logique trouve son inspiration dans le modèle anglo-saxon,

violences policières comme dans le Rhône, Dunkerque, Tourcoing, Nice, ou encore dans le 74 où des CRS furent condamnés à Strasbourg. 10 autres comités locaux ont mené des actions contre des actes racistes divers sans pour autant engager de procédures judiciaires.

### L'immigration

**Soutien aux immigrés, Sans Papiers et réfugiés** : l'année 2006 a été particulièrement dense en actualités liées à l'immigration et à la défense des droits des étrangers – droit d'asile, droit à la vie privée et familiale, droits des travailleurs migrants et de leurs familles, droit à la protection contre toutes formes de discrimination... – tels que consacrés dans les traités internationaux ratifiés par la France, la Constitution française, le droit et la jurisprudence.

Notre combat s'est fondé sur l'aggravation de la politique gouvernementale contre les étrangers, et les ripostes que cette sinistre politique a entraînées. Cela s'est en particulier manifesté avec le nouveau CESEDA, l'augmentation du nombre d'expulsions, et la volonté affichée de Sarkozy d'aller chasser sur les terres électorales de Le Pen et de Villiers. Mais il faut aussi se féliciter que cette politique se soit heurtée à une « nouvelle » opposition qui témoigne de l'espace militant existant pour le développement de campagnes en solidarité avec les étrangers discriminés selon leur origine. Comparées à l'ampleur des mobilisations du printemps 2006 contre le CPE, elles ont certes été plus limitées, mais il n'empêche que de nouvelles relations militantes se sont tissées surmontant nombre d'anciennes divisions.

On soulignera les faits majeurs suivants :

- Une activité particulièrement intense en étant présent sur l'ensemble des fronts de luttes anciennes et nouvelles des sans papiers.

**Cachan** : présent à la demande des réfugiés de Cachan, notre mouvement a participé avec son président d'une part, avant l'évacuation, à l'ensemble des négociations entre les 20 délégués et le préfet (4 rencontres), d'autre part aux différentes manifestations de tout genre (4) comme à la mobilisation sur place (opération porte

ouverte...). Durant l'occupation du gymnase une militante fut présente tout l'été avec l'aide politique de la direction nationale.

**Modeluxe** : une lutte exemplaire à la demande des grévistes sans papiers eux-mêmes et de la CGT. Le MRAP a été présent en participant à 3 délégations à la préfecture d'Ivry. 2 conférences de presse et un rassemblement. A l'issue de deux mois de lutte les 24 grévistes ont tous été régularisés

- La nouvelle volonté de refonte du CESEDA-Code de l'Entrée et du Séjour des étrangers et du Droit d'Asile, manifestée par le ministre de l'Intérieur – après la loi du 26 novembre 2003 – afin de substituer à une « immigration subie » une « immigration choisie », aboutissant à la **loi du 24 juillet 2006**. Cette politique a entraîné une mobilisation forte du mouvement notamment au travers de collectifs nationaux et locaux.

- La volonté politique affirmée de multiplier les **reconduites à la frontière d'étrangers « Sans Papiers »** (nombreuses modalités d'application de la circulaire du 21 février 2006 sur les interpellations, 24 000 reconduites comptabilisées en France métropolitaine et 22 000 en France d'Outremer en décembre 2006).

**RESF** : La mobilisation initiée par RESF est le fait d'une résistance majeure de l'année après la mobilisation contre le CPE. C'est autour de RESF que s'est le plus exprimée la capacité de résistance aux plans gouvernementaux et c'est là que les succès sont les plus significatifs. La « chasse aux enfants » engagée par Sarkozy (**circulaire du 13 juin 2006 avec RESF**) a rappelé de sinistres souvenirs et soulevé une indignation massive qui a obligé le Gouvernement à se tenir sur la défensive.

La mobilisation de tous ceux qui s'indignent qu'on procède à des expulsions en famille a regroupé plus d'une centaine d'associations et organisations au sein du réseau, formant une chaîne de solidarité autour des jeunes scolarisés de familles sans papiers, de nombreux parents, des enseignants, des lycéens, l'école constituant le pivot et le centre de la résistance. Notons que cette mobilisation a contraint Sarkozy à retarder à deux reprises l'ouverture de sa chasse à l'enfant : une première fois en octobre 2005 en suspendant l'expulsion des scolaires et de leurs parents jusqu'au 30 juin,

une seconde fois le 13 juin dernier (avec sa circulaire qui promettait la régularisation des parents vivant en France depuis plus de deux ans, ayant des enfants nés en France ou arrivés avant l'âge de 13 ans et scolarisés depuis un an).

Cette circulaire avait soulevé d'immenses espoirs. C'était, pour les parents, la possibilité entrevue de ne plus vivre dans la terreur permanente de l'arrestation, de travailler normalement et d'élever dignement leurs enfants ; pour les enfants, celle de poursuivre leur scolarité jusqu'au bout, de sortir de l'illégalité et de voir la dignité de leur parent restaurée. Des milliers de candidats à la régularisation (30 000) s'étaient rués vers les préfectures.

Les promesses n'ont pas été tenues : redoutant la surenchère de l'extrême droite s'il procédait à un grand nombre de régularisations, Sarkozy n'a pas trouvé le courage politique de régulariser ceux qui devaient l'être, comme cela s'est fait en Espagne, en Italie ou encore en Allemagne et a, au contraire, s'en tenant à son affirmation selon laquelle « Les familles qui ne seront pas régularisées ont vocation à être expulsées », donné la consigne à ses préfets de ne procéder au total qu'à cinq ou six mille régularisations, quel que soit le nombre de dossiers reçus.

Résultat : 80 % des 30 000 dossiers sont rejetés, et depuis le 13 août les refus pleuvent et les expulsions sauvages se déchaînent. La mobilisation qui a repris à la rentrée – autour du mot d'ordre de « Pas une chaise vide à la rentrée



ni le reste de l'année » – s'étend à un nombre de plus en plus grand d'établissements.

Nationalement comme localement la mobilisation du MRAP a battu son plein. Ce sont 20 comités locaux qui ont participé et/ou réalisé une mobilisation mettant l'accent sur la situation des enfants des sans-papiers. Ils ont participé à de nombreux parrainages à Paris, Lille, Roubaix, Chartre, Besançon ou encore en Ile et Vilaine.

Les forces du mouvement ont également été mobilisées dans d'autres collectifs : **collectif « Uni(e)s contre une immigration jetable »** (regroupant 815 organisations), **Action contre la Double peine** (avec la publication du « livre noir »), **ANAFE, collectif « Pour le droit des travailleurs migrants »** ou encore avec **Emmaüs international**.

**La Permanence d'accueil et d'aide juridique aux étrangers du siège du MRAP** : l'activité de la permanence a donné lieu à 1 252 ouvertures de dossiers en 2006. Par ailleurs, en 2006, la Permanence a établi 496 fiches sans suite, pour les situations dans lesquelles rien ne pouvait être juridiquement entrepris, les personnes n'étant régularisables à aucun titre. Ce chiffre est en diminution. Cette baisse reflète les efforts investis dans la mise en place et la tenue de la permanence téléphonique qui a donné 1 903 consultations par téléphone.

Régulièrement, les membres de la permanence accompagnent les étrangers dans les centres de réception parisiens, en Préfec-

ture, au Tribunal Administratif ou à la Commission des Recours des Réfugiés.

La majeure partie des dossiers traités par la permanence concerne les étrangers résidant en France depuis plus de dix ans et ceux ayant droit au bénéfice du regroupement familial, ceux dont toute la vie familiale est établie régulièrement en France de longue date et ceux dont l'état de santé nécessite une prise en charge médicale qui ne peut être effectivement assurée dans leur pays d'origine. Nous accueillons également les nombreux déboutés du droit d'asile, pour les recours auprès de la Commission des Recours des Réfugiés.

Pour conclure, nous souhaitons à nouveau attirer l'attention sur la précarité des Sans Papiers qui, privés d'autorisation de travail, sont contraints de travailler au noir au plus grand bénéfice des patrons du bâtiment, de la confection et de la restauration surtout, et sont par conséquent également privés de la possibilité de se loger convenablement.

Ce sont 25 comités locaux qui nous indiquent leur investissement à ce sujet, avec par exemple leur participation et/ou organisation de manifestations, débats, rencontres, colloques (Strasbourg sur CESEDA, Lille, Paris 12<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, Aubenas, etc.)

Au plan national, ce sont 20 communiqués dont 12 sur l'immigration, le soutien aux sans papiers et pour la régularisation, 4 sur la loi CESEDA et 4 contre la chasse aux enfants de sans papiers.

### Evolution du racisme

Au fondement de toute cette politique répressive nous avons assisté en 2006 à un glissement idéologique de la droite vers l'extrême droite.

Même si les **actes racistes sont en diminution**, - 38 % (notamment les actes antisémites qui baissent deux fois plus), le rejet et la peur de l'étranger ont gagné du chemin. **La parole raciste s'est libérée, + 8** (chiffre du rapport de la CNCNDH 21 Mars 2006).

Parallèlement nous avons assisté au développement du sentiment de fatalité, au recul de l'engagement citoyen et de l'image des associations antiracistes, avec l'es-

soufflement de la mobilisation et la dispersion des actions de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

On relève ainsi un recul de 18 points lorsqu'il s'agit de signaler un comportement raciste à la police (32 %) ; un repli de 14 points lorsqu'il s'agit de boycotter des commerçants ou entreprises condamnés pour acte raciste (39 %) ; une défection de 10 points pour signer des pétitions (50 %). Il est également très préoccupant de constater le recul de l'image des associations anti-racistes : alors que 25 % seulement des personnes interrogées se disent prêtes à y adhérer, 76 % (+ 11 points) ne sont pas prêtes à les aider financièrement ou à porter un badge (72 %, + 8 points).

Nous avons pu tous constater cette réalité contrastée dans notre activité de proximité quotidienne. Le mouvement antiraciste traverse une crise, c'est indéniable mais certainement pas insurmontable.

Cette crise s'accroît aussi par les divergences qui se sont exprimées dans les organisations antiracistes. Divergences d'approches, d'analyses, d'incompréhensions parfois, notamment autour de trois points de crispation :

- Autour de l'idée de l'unicité du racisme, une lutte contre un racisme sous toutes ses formes, sans hiérarchisation y compris les formes nouvelles de l'antisémitisme ou de l'islamophobie ou racisme antimusulman.
- Autour du conflit du Proche Orient.
- Et les séquelles liées à la loi sur les signes religieux.

Devant ce constat, cette réalité, comment a réagi le mouvement durant toute cette année ?

### Actions de prévention éducative

L'activité qui sans conteste est la plus développée est celle de l'éducation à la Citoyenneté (49 comités locaux recensés par les rapports plus ceux qui ont passé commande d'outils pédagogiques) à Paris.

Pour les militants de l'éducation antiraciste, l'année 2006 a été d'une acuité déroutante :

- Par le surgissement aigu dans l'espace public de problèmes sociaux concernant notamment

la jeunesse (actions étudiantes, embrasement des banlieues parisiennes, chasse à l'enfant étranger...).

- Par la durée des conflits.
- Par l'amplification médiatique de cette actualité et les risques de violence ajoutée.

Cette situation inédite et préoccupante a eu des conséquences :

- Report au printemps 2006 de nombreuses actions programmées pour la SECR (semaine d'éducation à la citoyenneté contre le racisme) et nécessité d'ajustements.

● Réflexion dans les comités locaux et fédérations face à la nécessité de mieux cerner le champ du racisme dans le domaine plus vaste des discriminations. Délimiter, en réponse, des interventions spécifiques qui impriment notre place, en tant que MRAP, au cœur des collectifs associatifs. Nécessité donc de produire des outils, adaptés à différents publics et dès le plus jeune âge.

- Augmentation, à la rentrée 2006-2007, de la demande d'interventions en établissements scolaires, dans le cadre de la prévention de la violence et de l'apprentissage de la citoyenneté.

### Descriptif des actions conduites

Temps fort de la SECR, autour de la journée internationale du 21 mars : 1 000 affiches ; 8 600 dépliant ; 4 125 « clé actualité junior » ; 5 185 « clé actualité ado » ; 955 « le mou-tard » ont été commandés par les comités locaux au national.

Forte demande de formation militante sur des sujets pointus à l'exemple de la fête de l'éducation les 10 et 11 juin à Paris. 30 militants sont venus de toute la France autour de quatre thèmes : albums jeunesse ; médiation artistique ; regards sur l'Outre-mer (commémorer le 10 mai, abolition de la traite et de l'esclavage) ; éduquer contre les discriminations (techniques et contenus d'interventions).

Diversification d'actions davantage tournées vers la culture et les arts dont l'apport semble structurant et valorisant pour répondre aux questionnements des jeunes et de leurs familles. Partenariat Éducation nationale, structures municipales (centres sociaux, villes-lecture, cinémas, théâtres, hôpitaux...).

**Exemples :** création d'une exposition « Vivre en Paix avec nos différences ». 26 fresques « dans le 94, pièce de théâtre « Chat de Tigali » et 400 livres offerts par la Ville de Raismes, écriture avec l'écrivain Virginie Lou (fédération 13), parade carnavalesque de Sarreguemines et Woippy, participation aux Xénographies contre tous les racismes (Clichy-sous-Bois), concours d'arts plastiques à Perpignan, Toulouse, Vitrolles, Vitry, expositions couronnées de prix (aide des collectivités locales), éditions de cartes postales, de signets et d'affiches, fresque sur le racisme réalisée à Épinay.

Le MRAP au cinéma : la commission éducation (comité de Dijon, FD13...) propose pour les actions locales une sélection commentée de 25 films autour des thèmes antiracistes sous forme d'une plaquette format A4 (épuisée : réimpression souhaitée) ainsi qu'en version virtuelle sur le site national. Exemples de manifestations locales autour du cinéma : intervention à Saverne sur les Gens du Voyage autour du film « Droit de vivre » à Vitrolles autour du « Voyage du lion », à Dijon autour de « Paris selon Moussa », à Montpellier autour du film « Un racisme à peine voilé » ou encore à Tourcoing dans le cadre d'« Octobre en couleur ».

### Emergence de deux thèmes forts

Sport et racisme : mise en place lors de la SECR par la FD des Landes de l'action « Une seule couleur : celle du maillot » (match de rugby à Mont-de-Marsan), formation de techniciens municipaux confrontés au problème des discriminations dans l'exercice de leur travail auprès de la jeunesse : une journée au printemps 2006, financée par la ville de Fos-sur-Mer (MRAP 13 et de Haute-Normandie), un dessin inspiré de l'esthétique de Dubout a été créé et offert par Eric Tournaire, plasticien, après la coupe du monde de football 2006 (NON au racisme dans les stades!). Ce dessin sera tiré en affiches en 2007.

Mémoires / Histoire / Lois : interventions, lors de la SECR, à partir d'expositions louées ou prêtées par le MRAP national ou les fédérations et comités, comme « la Terre est ma couleur » (Rue du monde) qui parle par exemple de l'histoire de l'esclavage ; travail

interne : regard critique sur les manuels scolaires (Le partage du monde en 4<sup>e</sup> de collège) : quelle histoire de la colonisation/décolonisation ? ; commémorations : concevoir en relation avec une municipalité une commémoration qui associe la jeunesse à l'action mémorielle (projet lancé avec la municipalité de Vitrolles jumelée avec une ville allemande) ; colloque marseillais du 21 octobre et suites à envisager en liaison avec Perpignan (lutte contre le futur Musée du colonialisme).

### Communication : un quatre pages couleurs, supplément au numéro 258 de notre trimestriel « Différences »

Ces outils nous sont utiles mais nous avons besoin aussi de publications plus spécifiques sur le racisme (ou « discriminations ethniques »). Le quatre pages « Différences » montre à titre d'exemples le travail fait dans nos comités : prévention anti-raciste dès le plus jeune âge (maternelles), solidarité avec les jeunes sans-papiers scolarisés et leurs familles, interventions sous des formes variées (débat, ateliers...) auprès des adolescents, aide aux familles du voyage.

Enfin, toujours dans le cadre de la commission éducation, a été mis en place un fond documentaire national du MRAP. L'objectif de ce centre documentaire est de mutualiser les médias (vidéocassette, DVD, films, expositions, livres et jeux) que chaque comité local peut posséder et qu'il souhaite voir figurer dans ce document.

### Conclusions

L'année 2006 a donc été riche en demandes et réalisations tout en étant éprouvante par la nécessité d'adaptation constante à des contextes délicats. Notre budget a été insuffisant pour faire face notamment aux demandes de formation militante (frais de déplacement) et à la création d'outils nouveaux.

Du matériel éducatif modernisé est d'une nécessité cruciale pour répondre aux sollicitations pressantes, y compris de l'Éducation nationale qui se préoccupe énormément en cette rentrée 2006-2007 de la prévention contre les violences et de l'incitation au bien-vivre ensemble, sujets fondamentaux de l'éducation antiraciste.

### Service juridique du MRAP

Les actions quotidiennes du service juridique du MRAP sont nombreuses et variées. Les demandes relatives à des cas de discriminations (au travail, au logement, à l'accès aux soins médicaux, etc.), des délits de presse, au droit des étrangers (entrée, séjour, travail, étude et éloignement) ainsi que celles concernant le statut personnel des étrangers sont toujours en forte augmentation.

- **Permanence téléphonique :** 650 appels téléphoniques sont reçus tous les mois ; soit plus de 7 000 appels – dont 5 000 relèvent de cas de discriminations – pour l'année 2006. En comparaison, le service juridique avait reçu, pour l'année 2005, plus de 5 000 appels.

- **Les cycles de formation :** le service assure des formations juridiques auprès de militants associatifs partenaires, de syndicats, de travailleurs sociaux, au sein des écoles, etc. Chaque formation se déroule en fonction du thème retenu soit sur une demi-journée ou une journée. Le thème de la formation est choisi en fonction des besoins des participants. En moyenne, ces cycles de formation ont lieu deux fois par mois.

- **Les actions judiciaires engagées par le service juridique :** le service juridique est régulièrement saisi par ses comités locaux, par des particuliers, des associations, des travailleurs sociaux sur des cas de discriminations (accès au logement, à l'embauche, fourniture d'un service, à l'entrée dans un lieu public...) et d'actes racistes (injures, écrits ou incitations à la haine raciale, violences à caractères racistes, etc.). C'est ainsi que, pour l'année 2006, le service juridique du MRAP a ouvert plus 70 procédures pénales.

Un MRAP local tout aussi mobilisé dans le domaine judiciaire : 11 comités locaux énumèrent les procès qu'ils ont engagés contre les propos et actes racistes, procès venant s'ajouter aux procès engagés par le national. A souligner à ce sujet que ce sont pas moins de 9 comités locaux qui ont eu à s'engager contre les violences policières (comme dans le Rhône, à Dunkerque, Tourcoing, Nice ou encore dans le 74 où des CRS furent condamnés à Strasbourg). Par ailleurs 10 comités locaux ont mené des actions contre des actes



racistes divers sans pour autant engager des procédures judiciaires.

### Actions contre les discriminations

- **La situation des discriminations en France :** la réalité des discriminations reste un phénomène massif, et un travail très important reste à accomplir pour faire évoluer pratiques et mentalités. Ainsi, le risque de chômage est 80 fois plus élevé pour les originaires d'Afrique du Nord que pour les Français. Cet écart s'accroît avec le niveau de scolarisation et de qualification. La mise en place des directives européennes a été traduite dans la loi et a conduit à une refonte des dispositifs existants.

La France dispose d'un arsenal législatif conséquent, mais mal appliqué. Ainsi, nous regrettons plusieurs limites de la HALDE dans sa forme actuelle :

- elle n'intervient pas pour les propos, injures et violences racistes ;
- elle n'intervient pas dans les cas concernant la police ;
- elle est peu accessible. Ayant peu communiqué, la HALDE reste inconnue du grand public. La saisine est écrite, et aucun dispositif spécifique n'a été mis en place pour accueillir les victimes. L'institution est très en deçà de la réalité des discriminations, et que le fatalisme des victimes ne doit pas perdurer.

– les moyens financiers et humains sont limités, bien inférieurs à son homologue belge, pour une population plus importante.

La HALDE a fourni au printemps 2006 son premier rapport d'activité : la première année d'activité de la HALDE a principalement été tournée vers le traitement de saisines individuelles. Elle a aussi instruit plusieurs dossiers de discriminations systémiques dont deux dossiers dont le MRAP l'avait saisi :

- le décret qui retirait le droit de vote aux élections des Chambres de métiers aux artisans non européens : la HALDE a recommandé sa suppression ;
- inégalités de traitement concernant les médecins étrangers : la HALDE a recommandé une égalité de rémunération, et une reconnaissance des expériences acquises dans les hôpitaux français ;
- les limitations d'accès à la carte famille nombreuse selon la nationalité

Les discriminations racistes ont représenté 40 % des saisines. Si les médiations et les recommandations sont utiles, nous nous inquiétons du faible nombre de saisines de la justice. Nous attendons que de nombreuses condamnations au caractère exemplaire puissent être prononcées par la justice, et aient pour effet de casser le sentiment d'impunité actuel. Car il est évident que le nombre de saisines est très en deçà de la réalité des discriminations, et que le fatalisme des victimes ne doit pas perdurer.

Plus globalement, si la création de la HALDE répond aux directives européennes, on peut noter une faible mobilisation des pouvoirs publics au niveau national comme régional et local sur cette question. L'année 2006, « année pour l'égalité des chances » est restée confidentielle.

- **La mise en place des COPEC :** les COPEC (Commissions Départementales pour la Promotion de l'Égalité des Chances et de la Citoyenneté) ont été instituées en juillet 2005. Plusieurs fédérations départementales du MRAP ont participé aux travaux des nouvelles COPEC départementales.

Le MRAP comporte aujourd'hui un réseau de 60 permanences d'accueil. Les victimes sont écoutées, conseillées, et aidées sur le plan juridique. Dans un certain nombre de cas, le MRAP porte plainte ou se porte partie civile aux côtés des victimes.

Le MRAP a organisé une réunion entre les comités et fédérations les plus actives dans le domaine des discriminations. Cette journée entre salariés et leurs référents élus de différentes régions a été l'occasion d'échanges d'expériences et de mutualisations pour mieux lutter contre les discriminations et en faveur de l'égalité réelle pour tous.

Le MRAP a préparé une nouvelle campagne de lutte contre les discriminations. Cette campagne n'a pu voir le jour en 2006, faute de financement. Nous espérons que l'année 2007, « année européenne de l'égalité des chances pour tous » nous permettra de la réaliser.

La lutte pour l'égalité des Droits, contre les discriminations racistes mobilise les militants locaux du MRAP : 15 comités locaux : participation de la COPEC à St-Etienne, Nice, Lille, Besançon ; organisation de testing à Montpellier ; permanences à Paris et dans Rhône ; débat avec des responsables de la Halde et du monde du travail à Denain dans le Nord ; interventions dans les collèges (12 collèges dans le Nord, plus ADGE, Forges les Eaux, Blanc Mesnil, Saverne, Paris 18<sup>e</sup>, Melun, Aubervilliers, Bondy).

A cet égard, l'exposition « Racisme : du Préjugé à la discrimination » a bien tournée : Adge, Forges les Eaux, Le Blanc Mesnil, Saumur, Paris 18<sup>e</sup>, Melun.

Par ailleurs 7 communiqués nationaux ont été publiés.

## Gens du voyage

Sous l'impulsion de la commission un travail intense fut réalisé en 2006 sous de multiples formes :

– Collectes des articles, décryptage des enregistrements du Colloque de Novembre 2005 à Paris pour le numéro spécial de « Différences » ;

– Mobilisation contre le maire d'Ensisheim qui a détruit par le feu un camp de Roumain. Le MRAP a décidé de déposer plainte contre Michel Habig, maire d'Ensisheim ;

– Participation des représentants du MRAP à la CNCDH groupe de travail concernant les Roms et les Gens du Voyage ;

– Le 2 février 2006, le MRAP était représenté à l'inauguration du Mémorial érigé à l'emplacement du camp de Tziganes de Saliers, en Camargue (13), où furent internés 670 Tziganes dans des conditions inhumaines, de 1942 à 1944. Un reportage photographique fut réalisé ;

– Participation aux journées ENAR, ERIO en avril 2006, à Bruxelles, sur « les Roms et l'égalité d'accès à l'enseignement. De la ségrégation à la scolarité intégrée. Un défi européen pour l'obtention de l'égalité dans l'enseignement » ;

– Participation aux travaux de l'URAVIF (Union régionale des associations de la région Ile-de-France pour la promotion des Tziganes et autres gens du voyage) ;

– Le 22 juin, le MRAP a participé, à Marseille, à une réunion de la Commission du Schéma Départemental, présidée par le Préfet, au cours de laquelle on déplora le laxisme des élus dans la réalisation des aires d'accueil pour les gens du Voyage : plus de 1 000 places prévues par le schéma, 80 places disponibles à ce jour !

– Préparation et participation à la journée du 29 septembre 2006 à Marseille pour la présentation du rapport de l'ERRC (Centre Européen pour les Droits des Roms, ONG basée à Budapest en Hongrie) par Lanna Hollo « Hors d'ici : Anti-tziganisme en France », à l'Hôtel de Région, en partenariat avec l'Association Rencontres Tziganes, La Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde, l'Association Nationale des Gens du Voyage Catholiques, l'Association Sociale Nationale et Internationale Tzigane, l'Association Regards et l'Association Samudaripen ;



– Incitation à l'inscription sur les listes électorales pour tous les Tziganes dans leurs communes de rattachement ;

– Dénonciation auprès de la HALDE – dont nous avons rencontré une déléguée régionale à Marseille – des discriminations inadmissibles dont sont victimes les Gens du Voyage, notamment de la part de l'État et des élus de la République ;

– Nombreuses interventions suite à des demandes de Voyageurs en difficulté : refus d'inscription d'enfants à l'école ; expulsions (Soutien aux familles de Cogolin entre autres) ; refus de raccordement à l'eau et à l'électricité ;

– Interventions locales (78) avec l'exposition « Tziganes et Gens du Voyage », avec le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) dans le cadre de sa campagne « Roms, Tziganes, Manouches, citoyens à part entière ».

Par ailleurs, en février dernier, le MRAP avait attiré l'attention du Président de la République sur le sort des Tziganes durant la Seconde Guerre Mondiale, demandant notamment la reconnaissance des camps d'internement français par l'État. Quelques jours plus tard, nous étions informés que notre courrier avait été transmis au Ministère de la Défense, et nous obtenions une réponse du Ministre délégué aux Anciens Combattants, Hamlaoui MEKACHERA : « La vie quotidienne des Tziganes - et des Gens du Voyage en général - ainsi que l'implication du gouvernement français dans les mesures coercitives prises à leur rencontre, à cette époque, ont été effectivement longtemps des sujets méconnus. Le décret n° 93-150 du 3 février 1993 a sen-

siblement modifié cette situation puisqu'en instituant une journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'État français », les épreuves subies par les Tziganes ont elles aussi été reconnues officiellement. Depuis, le ministre, dans le cadre de sa politique de mémoire des guerres et conflits contemporains, n'a pas manqué de soutenir les initiatives visant à sauvegarder le souvenir du sort advenu aux Gens du Voyage : réalisation de plaques ou de stèles, participation à des publications, réalisation d'un dossier dans la revue « Les chemins de la mémoire », etc. Je peux vous assurer que toute requête concernant cette mémoire particulière fera l'objet d'un examen attentif ».

Les Tziganes, Roms, voyageurs ou non, sont, aujourd'hui plus que jamais, victimes de racisme et de discriminations de toutes sortes. Cette réalité est très insuffisamment connue et reconnue. Seulement 15 % des aires d'accueil prévues à la suite de la loi Besson de 2000 ont vu le jour. Pourtant les textes et projet de lois pleuvent. La circulaire Sarkozy d'août 2006 revient sur l'application de la loi Besson. Par ailleurs, l'amendement à la loi de « Prévention » contre la délinquance présenté par le président de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage et qui est une grave atteinte aux droits des Gens du Voyage.

L'exposition « Les Gens du Voyage » fut très utilisée, notamment à Flers, Forges les Eaux, Cepoy, Tignieu, Quimperle, Saintes, Trappes, Cepoy, Bellegarde, Natterre, Cepoy, Chalette sur Loing, Rennes, Roumazières-Loubert.

● **Roms** : il faut tenir compte des spécificités qui leur sont propres au regard des Gens du voyage : séjour dit « touristique », possibilité de retours fréquents dans leur pays d'origine, entrée en 2007 dans l'espace Schengen, recherche d'emploi qui peuvent être saisonniers etc.

En ce qui concerne l'activité propre du MRAP sur cette question, le constat de la commission est le suivant : les comités locaux sont parfois mal informés de la réalité des Roms migrants. Lorsqu'ils sont confrontés directement au problème nous les invitons à se tourner plus vers le MRAP national. Au plan national ces différents « comités de soutien aux familles Roms » (c'est le nom le plus souvent adopté) sont fédérés d'une façon très souple par l'Association Romeurope, initiée par Médecins du Monde et la LDH (rejoints ensuite par de nombreuses associations dont le MRAP).

Des actions en deux directions : – la situation sur les terrains et les squatts illustre les discriminations qui sont faites aux Roms et aussi les illégalités dont ils sont victimes. Cette situation ne couvre qu'une partie des terrains en France, la liste complète de ceux-ci est probablement difficile à établir ; – d'une façon générale il nous paraît nécessaire que davantage de comités du MRAP rejoignent les comités de soutien qui sont déjà constitués.

● **Les Roms, des sans-papiers dans un grand dénuement** : estimés au niveau national à quelque 6 000 personnes, partout, et plus particulièrement en Ile-de-France (où ils sont plus nombreux) leurs conditions de vie sont extrêmement difficiles, voire indignes. Cependant, des améliorations sont possibles lorsque les différents acteurs potentiels s'organisent et que chacun y participe. En effet, indépendamment de tout autre critère, les dispositifs d'aide sociale à l'enfance, d'hébergements d'urgence et d'insertion ou encore d'hôtels sociaux peuvent apporter des réponses structurelles à ces populations démunies et précaires dans le respect de droits fondamentaux universels (protection des mineurs, obligation scolaire, droit à une vie digne, accès aux soins...). Des expériences de ce type ont ainsi pu voir le jour sur le territoire de diverses communes françaises (Lieuxaint, Fontenay-bois, Nantes, Saint Maur des

fossés, Vitry, Bagnole...) dans le cadre de partenariats positifs qui visaient à refuser le maintien à la rue ou en habitat indigne de familles présentes en France. En Ile-de-France, le Conseil régional a lancé un programme en faveur de « l'éradication des bidonvilles » et débloquent des moyens financiers afin d'apporter son aide aux collectivités volontaires.

Les situations locales (à partir des témoignages des différents comités de soutien) sont très diverses et inquiétantes. Nous avons des témoignages de nombreux comités locaux et communes (que nous pouvons mettre à votre disposition). Comme à Tours (37), à Nantes (44), à Béziers (34), à Marseille (13) et en Région PACA, à Aix en Provence, à Cogolin (83), à Lyon (69), à Vénissieux, à St Chamond (40), à St Etienne (42), dans l'Aisne (02), dans l'Isère (38), à Fontaine, à Strasbourg, dans le 91, à Réau (77), dans le 93, à Aubervilliers, Bagnole, Montreuil, Saint-Denis, St Ouen, dans le 94 à Limeil, Saint Maur, Vitry, Choisy-le-Roi, à Paris boulevard Mc Donald...

● **Éléments pour une réflexion** : 2006, comme les cinq années précédentes, a eu son cortège d'expulsions, de démolition de cabanes, d'écrasement de caravanes au bulldozer. La situation désastreuse des Roms s'accélère comme en Seine St Denis avec une succession d'expulsions sans fin. L'année a aussi été marquée par des faits d'une rare gravité. A la suite d'une expulsion à Limeil Brevannes, une jeune femme est morte en accouchant (le bébé a survécu) sans doute par suite des mauvaises conditions de vie, de son traumatisme vécu lors de l'expulsion du camp. Le maire d'Ensisheim (en janvier 2006 en Alsace) a fait mettre le feu à un camp de tsiganes avec le consentement de ses conseillers municipaux. Un jeune Rrom est décédé d'une façon suspecte à la suite d'une poursuite. Un autre jeune Rrom mineur a été expulsé vers la Roumanie. Un maire (Béziers) refuse l'inscription d'enfants roms à l'école.

Dans toutes ces expressions de l'illégalité, outre tout ce qui touche aux adultes, nous devons inscrire la protection de l'enfance et la scolarisation dans nos priorités, qui font partie intégrante de la charte des droits de l'enfant : habitat insalubre, absence d'éner-

gie, nourriture insuffisante et déséquilibrée, dangerosité de l'habitat, pollution, bruit, non accès aux crèches, halte-garderies, coût des cantines (on obtient parfois des aides ponctuelles pour la cantine). La scolarisation est obligatoire et nous devons l'imposer partout où cela pose problème. Nous devons aussi collaborer avec Resf pour les expulsions de familles dont les enfants sont scolarisés.



**Et qu'il y aura-t-il de changé au 1<sup>er</sup> janvier 2007** (entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Europe). Nous sommes collectivement ou individuellement saisis de demande concernant la dimension européenne du problème des Roms migrants et également de leur avenir à compter de janvier 2007 pour ceux qui, comme les Bulgares et les Roumains, y entreront. Nous n'en attendons rien de bon car ils sont actuellement comme jamais victimes d'un acharnement ciblé de la part du ministère de l'Intérieur.

## Antisémitisme

La Commission s'est régulièrement réunie (une fois par mois) pour traiter des problèmes relevant de son domaine et surgissant spasmodiquement dans l'actualité. Chaque fois que la commission a dû produire un texte prenant position sur tel ou tel aspect de la lutte contre l'antisémitisme, ou même sur des divergences d'appréciation avec la direction du MRAP (par exemple, sur l'expression « deux poids deux mesures », qui a fait l'objet d'un texte consensuel, avec envoi

au CA, sans aucune réaction de la part de cette direction politique), des échanges démocratiques ont eu lieu sur les listes, chacun a exprimé son point de vue, et dans la mesure du possible une synthèse a chaque fois été élaborée. Souvent, les questions sont restées ouvertes, permettant ainsi la poursuite des débats qui se sont déroulés sans insultes, sans haine, même si des points

de vue fort divers, parfois même contradictoires se sont exprimés. Le meilleur exemple est celui que nous avons en cours sur la notion et le contenu de « sionisme/antisémitisme » qui continue de faire couler de l'encre malgré notre colloque du 13 mai qui portait sur ce thème.

Résumé des diverses activités du mouvement :

– En décembre 2005 nous avons répondu à l'interview de Finkielkraut dans « Haaretz », nous avons écrit une lettre de protestation au directeur de l'École polytechnique et pensions faire un appel à des personnalités pour répondre au philosophe. Trop peu de personnalités nous ont répondu pour poursuivre cette idée ;

– Plusieurs communiqués sur les déclarations antisémites du président d'Iran, sur l'accusation infondée d'antisémitisme d'Hugo Chavez, sur l'assassinat d'Ilan Halimi, sur une chanson rap antisémitique, sur des agressions antisémites à Sarcelles, sur le gouvernement polonais, sur la visite du pape à Auschwitz, sur l'accusation de crimes rituels ;

– Le gros travail de la commission a été la préparation et la réalisation

du colloque *Antisémitisme/Antisionisme* à la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui a réuni un public attentif, participant et nombreux autour d'intervenants de poids. Les actes de ce colloque ont été publiés dans le numéro de rentrée de *Différences* ;

– Nous sommes intervenus auprès du général responsable de la flamme de l'Arc de Triomphe lorsqu'il a donné l'autorisation aux autorités ukrainiennes en France de raviver la flamme au nom du pogromiste Pétlioura que l'Ukraine considère comme un héros national ;

– Nous avons signé une déclaration de l'UAJV sur le résultat des élections en Palestine ;

– Nous ne sommes malheureusement pas parvenus à organiser une délégation pour participer à la commémoration de l'exécution des membres de la FTP-MOI en février. Nous comptons le faire l'an prochain ;

– Nous avons envoyé des lettres de protestation à *Le Monde*, soit individuellement, soit collectivement, après que ce journal a laissé entendre que le MRAP flirterait avec l'antisémitisme ;

– Nous avons envoyé un droit de réponse à Antoine Spire qui, dans la revue du Mouvement juif libéral de France, accusait le MRAP d'acointances avec Tariq Ramadan, droit de réponse qu'Antoine Spire a publié ;

– Enfin nous avons écrit une lettre à la Deutsche Bahn, nous joignant ainsi à des centaines de citoyens allemands, protestant contre son refus d'exposer dans les gares allemandes les photographies d'enfants juifs déportés de France, exposition que Serge Klarsfeld avait organisée dans des gares françaises.

La Commission est riche de la diversité de sensibilité de ses membres et si les discussions sont parfois très serrées (en particulier sur l'utilisation du mot Shoah, sur l'absence du MRAP à la manifestation pour Ilan Halimi, sur le fait de savoir si Hamas est résistant ou terroriste, etc.), elles sont toujours fructueuses et enrichissantes.

Dans nos projets figure en bonne place une exploration du fonds d'archives du Musée national de la Résistance à Montreuil qui nous a envoyé toute une bibliographie sur le MNCR et le MNR pendant la guerre en nous donnant l'autorisation d'en faire des publications qui serviraient à l'histoire du MRAP.



### Négationnisme

La direction du MRAP a été la première organisation à initier une procédure contre les propos de Goldnich au sujet des chambres à gaz en lien avec la fédération de Bouches du Rhône.

A noter aussi, la condamnation publique contre la recomposition d'une nouvelle forme de l'antisémitisme incarnée par l'alliance Dieudonné Le Pen et tribuK.

Le Pen passera les 7 et 8 juin au tribunal pour ses propos quant à sa conception du rôle de la gestapo dans le Nord.

Dénonciation publique des propos antisémites du président iranien appelant à rayer Israël de la carte du monde et condamnation de l'organisation d'un concours de caricatures négationnistes à Téhéran ainsi que d'un colloque remettant en cause l'existence d'Israël et des chambres à gaz.

### Racisme anti-musulmans

Lors de notre dernier congrès, nous avons analysé et pris position sur une nouvelle forme d'expression du racisme anti-musulman, l'islamophobie, position qui fut confirmée lors de notre A.G de 2005). Fidèle à cette position et aux recommandations à marquer l'espace anti-raciste (parfois seul) par ses actions et mobilisation dans le seul esprit du combat strictement anti-raciste et le respect de la dignité humaine de manière laïque et républicaine, le mouvement a dénoncé publiquement et a engagé des poursuites judiciaires contre les profanations de lieu de cultes (Quimper et Carcassonne). Nous avons également

apporté notre soutien et solidarité aux bagagistes de Roissy (à l'initiative du MRAP, trois réunions se sont tenues avec les intéressés, les avocats, les syndicalistes les associations).

Le MRAP a publié 24 communiqués dont 12 sur l'antisémitisme, 4 sur l'islamophobie, 5 sur Roissy et 3 sur le négationnisme.

### Extrême droite

Nous enregistrons seulement 3 comités locaux mobilisés sur cette problématique (exemple à Strasbourg avec un travail d'analyse sur l'extrême droite en Alsace et le vote alsacien).

Nous constatons, pour 2006, une faiblesse de l'activité du MRAP en direction de la lutte contre l'extrême droite et de ses idées. Et pourtant 2006 fut l'année pré-électorale où l'immigration et l'insécurité furent instrumentalisées au bonheur de Le Pen. 2006 fut marquée aussi par des propos inacceptables de présidentiables tels que Sarkozy et Royal.

Il est important que la commission, en liaison avec les instances nationales et locales, développe en 2007 une activité conséquente.

### Votation citoyenne

**Résultats nationaux de l'opération :** 29 080 inscrits. Participation 26,94 % ; 95,38 % votants « oui », 4,62 % « non ».

● **Droit de vote et Citoyenneté :** l'activité du MRAP sur la question de la citoyenneté et du droit de vote des étrangers a été maintenue durant toute l'année 2006, dans le

cadre du « Collectif National Votation Citoyenne » qui, en janvier, a effectué le bilan de la « votation citoyenne » de décembre 2005 avant d'entamer, immédiatement après, la préparation de celle de 2006 (argumentaire, tract, affiche).

Durant l'année 2006, plusieurs évènements sont venus enrichir la campagne pour le droit de vote des étrangers :

– le mouvement de révolte des jeunes des « banlieues » a mis en évidence l'absence de droits citoyens dans les quartiers populaires les plus exclus et a souligné, entre autres, la coupure de la jeunesse d'avec ce droit citoyen que représente le droit de vote ;

– le groupe sénatorial CRC-Communiste Républicain et Citoyen a pris l'initiative de demander que le projet de loi sur le vote des étrangers, adopté en première lecture en mai 2001, soit débattu au Sénat. Cette demande n'a malheureusement pas abouti faute de majorité, mais a revêtu un caractère symbolique certain ;

– un certain nombre de municipalités de la Seine-St-Denis, tout particulièrement celle de St-Denis, ont pris l'initiative d'organiser, auprès des habitants de la commune, un « référendum » sur le droit de vote des étrangers aux élections locales, ensuite qualifié de « consultation locale » du fait de la décision du juge administratif saisi par le préfet. Les inscriptions des étrangers sur les « listes électorales » ont été organisées de façon visible et effective. Elles ont eu pour effet indirect de favoriser une inscription importante de personnes de nationalité française. La consultation s'est déroulée selon les règles habituelles des élections, dans tous les bureaux de vote. Tous les partis représentés dans la municipalité ont pu s'exprimer par une profession de foi publiée dans un bulletin spécial adressé à tous les habitants de la Commune. Il y avait un panneau électoral par parti. D'autres municipalités ont repris ensuite la même initiative, dont les résultats ont été variables en fonction du degré de préparation ;

– L'UNEF a lancé une opération « une urne-une fac » qui a rencontré un certain écho dans le milieu étudiant.

● **La situation européenne :** le droit de vote des étrangers non membres de l'Union européenne est déjà reconnu, à des degrés

variables, par un certain nombre de pays membres de l'Union Européenne (Espagne, Portugal, Royaume-Uni, Belgique, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas, Suède), comme le met en évidence le rapport du Service Juridique du Sénat de décembre 2005.

● **Égalité des droits contre le racisme :** comme pour la reconnaissance du droit de vote des femmes, il est fort probable que l'obtention de ce droit, pour les étrangers non communautaires résidant sur le territoire de l'UE, sera le fruit des mobilisations citoyennes prévues à l'avenir par associations, syndicats et partis politiques, dans le cadre de la revendication globale d'« Égalité des droits ».

Le concept de citoyenneté de résidence, dissociée de la nationalité, ouvrant des droits sociaux civiques et politiques à tous les résidents, quelle que soit leur origine, est un concept intéressant, déjà partiellement mis en œuvre pendant la Révolution Française, puis lors de la Commune. L'existence d'une volonté politique partagée en serait la clé. Cela permettrait d'enfoncer des coins contre le racisme qui se nourrit des inégalités.

### Témoignage de R. Motte (CL d'Ivry-sur-Seine)

« Notre comité vient de vivre une expérience enrichissante sur la question du droit de vote des étrangers. En novembre 2006, la municipalité a organisé un référendum pour le maintien à Ivry de la maternité Jean Rostand. Des listes électorales ont été ouvertes pour permettre l'inscription des étrangers non communautaires. Nous avons participé à l'inscription de ces derniers sur les listes électorales car il n'était pas évident au départ que ça aille de soi. Nous avons eu, il y a quelques années, des discussions avec les résidents du foyer malien qui nous disaient : le droit de vote ne nous intéresse pas puisqu'il faut des papiers pour voter, ce qui nous intéresse, c'est les papiers. Or, les résidents maliens ce sont faits inscrire massivement et ont voté, bien que, célibataires ou sans enfants en France, non directement concernés par la maternité. Le jour du vote, il y avait cent mètres de queue devant le bureau de vote voisin du foyer.

Sur les marchés, les mamans étrangères qui avaient presque

toutes accouchées à Jean Rostand, se faisaient inscrire, dès qu'on leur expliquait ce que, souvent analphabètes, elles ne pouvaient pas lire sur le document. Des jeunes « issus de l'immigration » ont fait inscrire leurs parents, résidents en France depuis des années et qui n'avaient jamais voté. Au total, environ 1500 étrangers se sont inscrits sur la liste électorale. Le jour du vote, les citoyens français n'ont pas émis de préoccupations de croiser leurs voisins étrangers dans les bureaux de vote. Environ 26 % de la population s'est déplacé, malgré l'appel à la non participation de la droite et des Verts.

Enfin, on ne compte pas les témoignages du bonheur, du sentiment de dignité éprouvé par les étrangers de posséder une carte électorale (on la gardera en souvenir, on se fera photographier avec...) et de franchir la porte des bureaux de vote ».

### Travail de mémoire

Les rapports d'activités montrent le souci des structures de proximité de développer le travail de mémoire, notamment autour du 17 octobre (Besançon et Valenciennes) et de la commémoration du Val d'Hiv (à Lille, Paris). Par ailleurs 13 comités locaux annoncent avoir développé des actions novatrices, par exemple autour de la projection du film « Indigènes » à Saint-Etienne ou à Nancy, ou autour de la traite des Noirs et de l'abolition de l'esclavage comme pour la Fédération du 93. A noter aussi à Raismes un débat autour d'une pièce de théâtre sur l'apport des mineurs marocains, un débat sur la situation des harkis à Bourgoin, un autre sur la guerre d'Algérie à Montpellier ou encore de nombreuses rencontres autour du livre de Paul Muzard « Les Algériens en Isère ».

● **Les valeurs de la République : le respect de la mémoire des victimes de l'OAS :** le MRAP travaille, avec l'Association pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS (ANPROMEVO), association créée en avril 2006. Aujourd'hui : 44 ans après, le temps aurait pu apaiser les souffrances des familles de ces combattants de l'idéal et du devoir. Hélas, les complices des assassins de leurs pères, qui sont aussi des assassins des valeurs défen-

dues par leurs pères, paraded avec le soutien d'élus locaux, lors de cérémonies publiques, et/ou privées devenant publiques. C'est ainsi que de Nice à Perpignan, des stèles sont élevées à la gloire de ces tueurs, ennemis de la République, mais qualifiés de « Martyrs et héros de l'Algérie française » !

● **La « bataille de Marignane, 6 juillet 2005 »** et ses suites (5 juillet 2006, entre autres) : l'ANPROMEVO a été créée dès que fut connu le projet d'inauguration d'une stèle au cimetière de Marignane, à la gloire des quatre condamnés à mort de l'OAS : Bastien-Thiry, Degueudre, Dovecar et Pietgs. La naissance de cette association a été saluée par la fondation Charles de Gaulle, qui y a vu une excellente et judicieuse initiative. La FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes) a tenu à en devenir membre d'honneur ainsi que l'association « Les amis de Max Marchand, Mouloud Feraoun et de leurs compagnons ».

Le MRAP sur le terrain :  
– La Fédération des Bouches du Rhône, côte à côte avec d'autres organisations de défense des droits de l'homme, organise l'information, milite contre cette implantation, avec la participation du MRAP national (juillet 2005) ;

– Mai 2006 : invitation de Jean-Philippe Ould Aoudia et Jean-François Gavoury à Marseille, avec la LDH et « Ras l'front », qui présentent leur livre « La bataille de Marignane », suivi de Mort pour la France » et leur combat ;

– Perpignan : 7 Juin 2006, le MRAP des Pyrénées orientales appelle et participe à la manifestation contre l'hommage rendu par l'ADIMAD-OAS à Dovecar et Pietgs, assassins du Commissaire Roger Gavoury ;

– Versailles, 1<sup>er</sup> juillet 2006 : cimetière des Gonards / cérémonie d'hommage public à Roger Degueudre. Contre-présence de l'ANPROMEVO et du MRAP ;

– Paris, Arc de triomphe, 5 Juillet 2006 : le MRAP appuie la demande d'annulation d'autorisation de « ravivage » de la flamme », demandée par l'association « Allo », prêtre pour l'Adimad-OAS. L'interdiction viendra dans l'après-midi du 5 Juillet ;

– 11 Novembre 2006, cimetière de Bourg-la-Reine, présence du MRAP au côté de l'ANPROMEVO, et de l'ARAC (Association républicaine des Anciens Combattants) lors de

la cérémonie organisée « en hommage aux valeurs (!) portées par Bastien-Thiry » ;

– 5 décembre 2006, quai Branly, cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie : l'Anpromevo n'est pas invitée !  
– Perpignan 2003-2006 : une stèle a été érigée en 2003 au cimetière du Haut-Vernet, à la gloire de l'OAS, stèle devant laquelle se recueille l'Adimad-OAS, avec la complaisance des autorités publiques (pas d'interdit préfectoral) ; projet de « mur des disparus, fusillés et combattants pour que vive l'Algérie française » au couvent Saint Claire ; projet d'un « centre de la présence française en Algérie ». Le MRAP des Pyrénées orientales, ainsi qu'un grand nombre d'associations, s'est élevé contre ces deux projets, en initiant, entre autres, l'Appel « Non au musée de Perpignan à la gloire de la colonisation ». Par ailleurs, il a, avec d'autres associations, soutenu Jean-François Gavoury et Jean-Philippe Ould-Aoudia, fondateurs de l'Anpromevo, qui tenaient par leur présence à montrer leur indignation lors de la cérémonie du 7 Juin 2006. Les signataires de l'appel sont ouverts à la création d'un musée centre de ressources sur l'histoire croisée de la France et de l'Algérie, associant des historiens des deux rives.

● **Organisation d'un colloque par la fédération des Bouches du Rhône :** « Méorial de l'Outremer ou Historial du colonialisme ? », samedi 21 octobre 2006 à Marseille. Colloque organisé par le MRAP en partenariat avec Survie et la LDH à la faculté Saint-Charles et qui a réuni environ 400 personnes de tout âge, pendant une journée sur le thème de l'histoire coloniale.

● **Le MRAP en lutte contre la discrimination des autorités de l'État et contre la mémoire sélective :** force est de constater que, 44 ans après la fin de la guerre d'Algérie, l'OAS est toujours présente, toujours puissante (site internet, manifestations, monuments, stèles, rues...) et qu'elle est tolérée, voire appuyée, par un certain nombre de municipalités. Le passage de cérémonies « privées » (recueillement sur la tombe d'un fusillé) aux cérémonies publiques se fait insidieusement. En effet, pour éviter l'hypothétique interdiction de leurs manifestations, les nostalgiques de cette organisation abusent parfois l'Etat

en affirmant que la célébration de la mémoire de leurs « héros » revêt un caractère privé. Ils savent pourtant compter sur la complaisance de l'Etat qui les invite à prendre part à des cérémonies officielles telles que celle prévue désormais chaque année, le 5 décembre, quai Branly à Paris, devant le mémorial national des morts pour la France de la Guerre d'Algérie.

Outre cette visibilité, les nostalgiques de l'Empire français et de l'Algérie coloniale ont également eu la satisfaction de se voir indemnisés par l'article 13 de la loi du 23 Février 2005.

Face à cela, les familles des victimes, pourtant porteuses de l'idéal républicain, se battent « à mains nues » (elles n'ont pas toute la logistique militaire de mouvements d'anciens combattants) : ce n'est que le 26 juillet 2005 (soit trois semaines après l'inauguration de la stèle) que le Ministre délégué aux anciens combattants « condamne les initiatives qui choquent légitimement tous ceux qui sont attachés à l'œuvre historique du général de Gaulle, et au respect des institutions de la République contre lesquels les membres de l'OAS ont recouru avec les moyens les plus violents et les plus condamnables », et que le gouvernement « conscient de la vivacité des blessures... », se montre « désireux que toutes les victimes de la guerre d'Algérie puissent trouver la sérénité... ». Comment cette sérénité pourrait-elle être trouvée puisque l'autorisation avait pu être donnée à une association de nostalgiques de l'OAS de raviver la flamme du souvenir le 5 juillet à l'Arc de triomphe ? Même le Président de l'Anpromevo, dont le père, Roger GAVOURY, tué par l'OAS, a été déclaré « Mort pour la France », se voit refuser l'invitation qu'il souhaite obtenir pour représenter la mémoire de l'ensemble des familles de victimes de l'OAS à la dernière cérémonie du quai Branly ? Ces faits préoccupants tiennent le MRAP en état de grande vigilance. Il s'agit de multiples atteintes aux valeurs de la République.

● **17 octobre 1961 :** comme chaque année la direction du MRAP et un certain nombre de comités locaux ont célébré cette date de commémoration et un communiqué a été édité nationalement.

● **La question des harkis :** après 3 années de mobilisation l'année 2006 fut marquée par des évène-

ments importants et de nombreuses interventions publiques du MRAP.

● **27 janvier 2006** : rencontres informelles de membres du MRAP avec Fatima Besnaci-Lancou ; questions, interrogations, lectures, amorces de réponses... Débats sur un projet de communiqué concernant les harkis

● **11 février 2006** : nous sommes avertis par Fatima Besnaci-Lancou du « dérapage » de Frèche, les harkis sont traités de « sous-hommes ». Le MRAP apporte son soutien à Abdelkrim Klech qui a entamé une grève de la fin devant le siège du PS en se rendant rue de Solférino ; communiqué de presse, lettre à François Hollande en liaison avec le MRAP Montpellier. En outre, le MRAP aide l'association « Justice pour les harkis » à organiser un rassemblement au Trocadéro, parvis des droits de l'homme le 25 mars 2006.

● **Nord-Isère /juin-septembre 2006** : le collectif mis en place en septembre 2004 est prêt à relayer une grande opération sur les harkis pour la rentrée 2006, « Harkis, les chemins de l'appartenance » avec le film « Des pleins de vide » à Villefontaine le 28 septembre, puis Bourgoin-Jallieu le 29, comme avec l'exposition de Serge Vollin prêtée par le Mémorial de Rivesaltes et le colloque.

● **Grenoble, 22 novembre 2006** : avec l'association « Algérie au cœur », le CIIP, le MRAP de Grenoble, et le collectif des réfugiés algériens, soirée-débat avec Fatima Basnaci-Lancou.

● **30 novembre 2006** : procès de Georges Frèche. Pour les harkis « plus rien ne sera comme avant » d'abord parce que dans l'espace public la douleur a pu être dite. Ensuite parce qu'au coude à coude, les associations de défense des droits de l'homme, MRAP, LDH, SOS, étaient présentes. Communiqué du MRAP.

● **Communiqués sur la mémoire** : 13 dont 2 sur le colonialisme, 1 sur la torture, 1 sur le 17 octobre 61, 4 sur les harkis, 5 sur l'OAS.

« Différences »

Pour la quatrième année, le MRAP a relevé avec succès le défi d'éditer son journal trimestriel « Différences » dans des conditions matérielles assez difficile et surtout



en équilibrant ses comptes. Un journal de plus en plus apprécié au regard des courriers qui nous parviennent. Un espace d'expression de plus en plus ouvert à des intervenants extérieurs.

Les dossiers de 2006 : « Assemblée Générale du MRAP », « Identités, communautés, citoyenneté », « Tsiganes, Roms, Gitans, Gens du voyages », « Antisémisme et antisémitisme ».

De quel MRAP avons-nous besoin ?

Fonctionnement

En Décembre 2005, les délégués ont demandé à la nouvelle direction de réfléchir à harmoniser le futur fonctionnement du mouvement aux modifications statutaires votées lors du dernier congrès. Pour ce faire, des réunions de travail ont eu lieu et nous allons durant cette journée prendre un temps spécifique sur le sujet. Je rappelle seulement que le 14 juin le CA a voté sur des nouvelles méthodes de travail quant à la communication et que deux BE et deux CA se sont tenus sur la fonctionnalité avec des votes. Certaines mesures sont d'ores et déjà mises en œuvre, d'autres pas encore. Nadia Kurys interviendra sur ce travail qui ne fit pas l'unanimité.

Deux questions principales sont posées :

- Depuis la recombinaison de décembre 2005, le MRAP est-il capable d'assumer son pluralisme et se ressourcer dans ses fondamentaux historiques ? Le MRAP n'a pas les moyens aujourd'hui d'espérer pouvoir fonctionner

avec une seule moitié de ses militants. Ni de continuer de fonctionner comme maintenant. Avec les nouveaux statuts nos instances ont été totalement bouleversées. Ce qui nous appelle à modifier très sensiblement notre fonctionnement et à valoriser le travail collégial ; - Depuis quelque temps nous sommes moins censurés par les médias et il importe que nous réfléchissions collégialement à la gestion politique de cet acquit afin d'éviter de tomber dans les pièges de la médiatisation.

Il est quasi unanime au sein de la direction qu'il faille modifier notre façon de faire.

Développement du MRAP

Comme l'indique la CNCDH dans son rapport annuel, nous avons enregistré au plan national un reflux de l'intervention citoyenne sur les questions qui nous préoccupent. Nous le ressentons, au MRAP, dans le domaine de l'engagement ou celui du renouvellement de l'engagement (adhésions). Ces trois dernières années nous avons constaté une baisse annuelle des effectifs d'environ 130 adhérents malgré l'apport de nouveaux collecteurs. Ces évolutions sont aussi dues à certaines déclarations du national, à une certaine méconnaissance concernant les positions du mouvement ainsi qu'à des dysfonctionnements.

Toutefois nous enregistrons des inégalités géographiques quant aux adhésions. Celles-ci sont souvent liées à l'activité et à notre capacité de lier l'appel à l'adhésion aux actions publiques du mouvement.

Conclusion générale

Dans notre activité militante, nous avons chaque jour des moments d'encouragement mais aussi de déception compte tenu, souvent, de la complexité de notre combat.

Mais lorsque, avec lucidité et objectivité, nous faisons le point des activités menées et regardons le chemin que nous avons parcouru, plusieurs sentiments peuvent nous animer.

C'est d'abord la fierté d'appartenir à un mouvement né de la résistance à la barbarie nazie, marqué par celles et ceux qui ont soutenu les luttes d'indépendance des peuples et le combat contre toutes les guerres coloniales comme contre l'apartheid.

Fierté d'assurer la continuité et la fidélité aux fondamentaux qui motivent chaque position et action de notre mouvement, à savoir la lutte sans concession, en toute indépendance et avec ténacité, contre le racisme sous toutes ses formes et pour la défense des droits des peuples.

Satisfaction aussi d'avoir modestement participé en 2006 à des avancées dans l'opinion publique comme l'indiquent les premiers éléments qui nous parviennent de la CNCDH à savoir baisse de l'expression raciste, du sentiment du « trop » d'immigrés. 2006 semble marquer un retour à une situation plus apaisée, un retour à moins d'indifférence face aux fléaux du racisme et des discriminations, une remontée de l'implication personnelle dans la lutte contre le racisme, une perception plus claire des causes réelles des difficultés rencontrées, de leurs contenus économiques et sociaux. De tout cela nous en reparlerons ultérieurement (nous ne pouvons révéler les chiffres avant le 21 mars 2007).

Pour autant, l'autosatisfaction n'est pas de saison. Nous connaissons tous les insuffisances, les maladroitures, les malentendus, les incompréhensions qui jalonnent notre difficile combat.

Comment pourrait-il en être autrement devant les sollicitations quotidiennes, permanentes et l'exigence de résultats que les situations nationales et internationales nous ont imposé. Nous attendons de ce congrès une réflexion commune et les contributions de tous et de chacun(e) pour y remédier.

Perspectives pour 2007

Par Mouloud Aounit

Chers amis, l'année qui va s'ouvrir jusqu'à notre prochain congrès va être d'abord et avant tout jalonnée par de nombreuses échéances électorales (présidentielles, législatives, municipales). Celle-ci doit être l'occasion bien sûr de prolonger les combats menés par notre mouvement (cf. rapport d'activités). Mais ce doit aussi être l'occasion d'inscrire dans le paysage politique nos exigences de justice, de droits et de dignité pour toutes les nombreuses victimes de la relégation, du racisme et de la xénophobie.

Notre intervention exigeante devrait mettre tous ceux et toutes celles qui sont animés par une volonté de responsabilité, aux élections présidentielles comme aux législatives, devant une véritable obligation d'engagement.

Ce n'est un secret pour personne : notre combat et les défis que nous voulons relever se situent dans un cadre particulièrement difficile et inquiétant. En effet, il est à craindre que le thème de l'insécurité soit de nouveau instrumentalisé et mis sur le devant de la scène, lié à celui de l'immigration. Par ailleurs, tout aussi inquiétant, la parole raciste se libère, et ce par la banalisation et la récupération des propos, slogans, injures, empruntés à l'extrême droite. Et chacun d'entre-vous aura compris, de « racaille » à « karcher » en passant par la revendication de cette formule raciste « aime là ou quitte là » qu'un ministre d'Etat participe à cette banalisation. Un français sur trois se dit aujourd'hui plus ou moins raciste. Par ailleurs, des lignes ont été franchies de la part de ceux dont on était en droit d'attendre, sur ce terrain là, une exemplarité : des intellectuels comme Alain Finkielkraut, qui s'autorisa à parler de l'équipe de France sous l'angle de la couleur de la peau ; des hommes politiques dits « de gauche » comme George Frèche, qui qualifia les harkis de « sous-hommes » ; ou encore des artistes comme Pascal Sevran, qui affirma que la famine en Afrique devait être attribuée « à la bite des noirs ».

Par ailleurs, autre signe inquiétant et révélateur qui devrait amener

notre mouvement, trop seul sur ce terrain, à se mobiliser, à ne pas relâcher la mobilisation et la pression : la déferlante raciste sur Internet. En toute impunité les sites de la haine s'affichent sans vergogne et nous devrions être les aiguillons pour une dénonciation systématique et une mise hors d'état de nuire de tous ces sites, qu'il soient l'œuvre de fondamentalistes musulmans, juifs, noirs ou autres. A cet égard, la victoire que le MRAP a obtenu pour l'interdiction de la Tribu K et de la fermeture de leur site antisémite doit être prolongé. Notons à cet égard cette étonnante recombinaison de l'antisémitisme que l'alliance Dieudonné, Le Pen, Tribu K valide.

La lutte contre le racisme sous toutes ses formes, qui est à l'origine du MRAP, reste aujourd'hui la raison d'être de notre mouvement. Le fil rouge de son action est le combat contre toutes les formes anciennes et nouvelles du racisme. Elle implique la solidarité et l'exigence de réparation, sans aucune hiérarchisation ni exclusive, en faveur de toutes les victimes du racisme et de la xénophobie qu'elles soient juives, arabes, roms, musulmanes, tsiganes, noires d'Afrique ou d'ailleurs, victimes françaises ou étrangères. A cet égard, si le MRAP a toujours su légitimement dénoncer l'instrumentalisation par l'extrême droite du racisme anti-blanc, il reste qu'à la lumière de certains faits d'actualité répétitifs et des interpellations régulières dont nous faisons l'objet, nous devons aussi nous interroger sur la pertinence de la notion de racisme « anti-blanc ».

Le communautarisme est un redoutable poison pour le vivre ensemble. Il enferme, érige des murs, et assigne et structurent des individus sur les plus petits dénominateurs commun. Ces avancées se fondent la plupart du temps sur les reculs et les renoncements de la République qui s'avère incapable de traiter de manière équitable l'ensemble des populations en terme de droits. Aussi, devant ce phénomène qu'il ne faut absolument pas sous-estimer, ne devons-nous pas réfléchir aux questions



suivantes : la référence aux communautés diverses, de plus en plus mise en avant, est-elle porteuse du danger d'enfermement et de refus de l'autre ? Comment agir pour dépasser cette notion (à laquelle se réfèrent non seulement l'extrême droite mais aussi des regroupements religieux, sectaires, etc) ? Est-il possible et souhaitable de lier entre elles les notions de communauté et d'universalité qui pourraient sembler, de prime abord, contradictoires ? La République n'est-elle pas condamnée devant la résurgence de mouvements communautaires défendant des minorités visibles à accepter cette nouvelle donne ?

Telles sont certaines des interrogations auxquelles chacun et chacune d'entre-vous devrait être appelé à apporter des éléments de réponse.

Les événements de novembre 2005 - cette insurrection sans voix ni visage - a été le révélateur et le miroir grossissant d'un trop plein d'injustices, d'humiliations, de mépris que génèrent les relégations, le chômage massif, les discriminations quotidiennes. Ce cri de révolte des banlieues et des quartiers populaires, face aux dénis d'égalité en matière de logement, d'école, de travail, d'infrastructure des services, n'a abso-

lument pas été pris en compte et tout porte à craindre qu'à la moindre étincelle, à la moindre provocation, ces quartiers s'embrasent de nouveaux tant les réponses aux facteurs déclencheurs que sont les discriminations, la persistance des tensions entre une partie de la jeunesse et la police, le parti-pris de la justice dans ces affaires et l'échec scolaire n'ont pas été données. Aussi, le MRAP doit s'atteler à œuvrer auprès des responsables politiques et des candidats pour leur imposer d'agir sur ces fractures sociales qui recourent désormais également des fractures ethniques.

Il faudrait surtout que nous puissions, par nos propres efforts et dans le cadre d'efforts collectifs à construire, contribuer à faire s'organiser ces colères légitimes pour donner une issue concrète et positive aux souffrances des populations concernées. Le MRAP bien sûr ne pourra le faire seul : il doit prendre sa place parmi les autres associations, syndicats, partis politiques, afin d'élaborer une plate forme de travail pertinente. C'est à ce prix seulement que nous n'abandonnerons pas le terrain aux extrémistes de la police ou aux extrémistes de tout bords, qu'ils soient religieux ou politiques. A cet égard, le projet

de « Forum social des quartiers populaires » proposé ici même à la Bourse du travail de Saint-Denis les 22 - 23 et 24 juin 2007, dont l'initiative émane de ces mêmes quartiers, mérite, entre autres, notre attention.

En prolongement à ce combat essentiel pour notre mouvement que sont les discriminations économiques, sociales, culturelles, et civiques, les discriminations institutionnelles devraient prendre une place conséquente, tout particulièrement en renforçant notre mobilisation, avec nos partenaires, contre les emplois fermés qui empêchent plus de 5 millions de femmes et d'hommes étrangers de bénéficier de certains emplois. En outre, le traitement discriminatoire des gens du voyage, introduit par l'initiative parlementaire dans le projet de loi dit « de prévention de la délinquance », doit aussi être farouchement combattu maintenant même, alors qu'il en est encore temps, puisque la phase parlementaire n'est pas close.

Enfin, l'égalité de traitement pour ces oubliés de l'histoire de France que le MRAP n'a jamais abandonné et qui vient enfin d'être reconnue grâce au film *Les indigènes* doit désormais se prolonger par un rattrapage effectif des pensions des anciens combattants ex-colonisés.

Notre mouvement devra aussi s'approprier à affronter le débat sur le fichage ethnique. Depuis quelques semaines, à coup de colloques, de communications de tout ordre et d'expérimentations clandestines, on nous prépare un débat aux fins d'introduire désormais des données ethniques dans un certain nombre de recensement. L'argument alibi développé est que, dans la lutte contre les discriminations, il faut se doter de moyens de mesure. Sur l'objectif, nous pensons que la discrimination est un fait réel parfaitement connu et reconnu, et que les attentes aujourd'hui portent plus sur la réparation que sur la connaissance des phénomènes. En outre, il existe aujourd'hui, de manière légale, un nombre de paramètres, d'indicateurs fiables et de méthodes d'étude qui s'avèrent suffisants pour évaluer quantitativement le phénomène : il s'agit notamment d'éléments statistiques prenant en compte la nationalité, le lieu de naissance, l'origine des parents et des grands parents. Nous devons être particulièrement vigilants sur les dangers que peut recéler et

développer ce type de « fichage » qui pourrait servir à ethniciser un certain nombre de problème, voire même à mettre en concurrence des victimes. Déjà le fichage des enfants dès la maternelle, par lieu d'origine, nationalité ou habitudes alimentaires, doit être dénoncé.

Bien sûr, cette action du MRAP contre les discriminations doit être enracinée d'abord et avant tout sur le terrain, au plus près des victimes. Cela nécessite une mobilisation pour que notre mouvement soit doté de moyens conséquents à mettre au service de nos comités locaux. Et nous avons à cet effet des signes encourageants à travers certains dossiers agrégés par des institutions, comme le Conseil régional d'Ile de France et le FASILD. Enfin, il est évident que ce combat que nous menons sur les discriminations fondées sur l'origine ne peut nous détourner et nous désolidariser du combat légitime contre les discriminations sociales, de sexe ou de handicap.

### Migrations

En complément à notre solidarité effective dans la défense et la protection individuelle des sans papiers, la régularisation globale et immédiate de ces derniers doit être une priorité absolue. L'Appel à une régulation globale et immédiate des sans papiers, initié par le MRAP, regroupe aujourd'hui plus de 100 organisations signataires (partis politiques, syndicats et associations) au niveau national et en régions. Il est désormais repris comme l'une de ses revendications centrales par le Collectif Unis contre une Immigration Jetable (UCIJ) et constitue un levier précieux pour exiger des candidats républicains une prise de position claire sur ce sujet. Par ailleurs, nous suggérons aussi que cette mobilisation politique soit accompagnée d'une campagne pédagogique.

Outre un document plus détaillé qui figure déjà sur le site du MRAP, avec le texte de l'appel à signer en ligne, un quatre-pages argumentaire a été élaboré avec une forte participation de notre mouvement et adopté par les signataires de l'appel. Il permet de porter à l'attention de l'opinion publique :

- Les avantages économiques, sociaux, pour la France, d'une régularisation globale : par exemple obliger le patronat à payer des cotisations sociales et des salaires

décents ; participer à combler le trou de la sécurité sociale.

- Le fait que les phénomènes migratoires dus à la misère, aux guerres, aux génocides touchent en priorité les pays les plus pauvres d'Afrique et d'Asie ; les pays riches et l'Europe en particulier, n'accueillent qu'une infime partie des immigrés du monde.

Il importe également, dans le cadre de nos mobilisations pour la régularisation globale :

- De montrer que les chiffres de l'insécurité sont gonflés des sans papiers en prison qui n'ont rien à y faire.

- De dénoncer la chasse aux enfants qui rappelle de sombres souvenirs d'une époque que l'on voulait à tout prix révoquer.

- De dénoncer le « délit de solidarité » à l'heure où la France entière rend hommage aux Justes.

### Citoyenneté de résidence

Notre mouvement a toujours fait de l'égalité effective des droits l'aiguillon de son action en faveur de la promotion d'une citoyenneté de résidence. Le travail d'opinion fait par les associations a permis la maturation de l'opinion publique pour cette mesure de justice, de démocratie, qu'est le droit de vote et d'éligibilité des étrangers non communautaires. A cet effet nous devons faire de la revendication du droit de vote et d'éligibilité des étrangers résidents à toutes les élections un objectif d'interpellation et exiger des candidats un engagement ferme et un calendrier sur ce thème.

### Sur le terrain des idées et des partis d'extrême droite

Les idées, leur enracinement s'installe dangereusement en France et en Europe. Le MRAP a travaillé dans ce domaine, mais doit poursuivre ses efforts d'analyse pour mieux comprendre un phénomène qui dépasse la France : un groupe parlementaire d'extrême droite existe désormais au Parlement Européen de Strasbourg. Par ailleurs, tout porte à craindre là encore que la concurrence sur le terrain des trois « i » (immigration, insécurité, islamisation) entre Sarkozy, Le Pen et De Villiers puisse être redoutable, voire catastrophique dans le développement des haines, des violences, et d'un éventuel « bis repetita » du

21 avril 2002. Dans ce cadre là, le MRAP devra avoir un engagement beaucoup plus hardi et conséquent contre cette tumeur tenace au flanc de notre démocratie. Tout doit être fait pour dénoncer le discours en trompe l'œil soit disant policé du Front national incarné par Marine Le Pen, et démontrer par une campagne et des supports appropriés que le FN ne peut pas être considéré comme un parti « comme les autres » dans la mesure où il représente une exception française : faut-il rappeler que son président a été l'un des seuls responsables nationaux candidats à l'élection présidentielle qui a été plusieurs fois condamné (22 fois minimum) par la justice pour antisémitisme, négationnisme, etc. et s'est d'abord fait connaître à propos de la torture en Algérie ? De plus, nous devons faire prendre conscience que le FN n'apporte aucune réponse aux vrais problèmes vécus par l'ensemble de la société française ; sa seule réponse est celle visant à poser tous les problèmes de la société sur le terrain ethnique et à prôner la haine et la désignation de cet ennemi intérieur qu'est l'étranger et l'immigré.

### Les séquelles du colonialisme

L'ensemble de la situation créée par le vote de la loi du 23 février 2005 relatif aux bienfaits du colonialisme a provoqué un choc salutaire si l'on tient compte des nombreuses réactions d'indignation, mais cela reste une question à creuser, d'autant plus précisément qu'on pouvait la croire appartenir à un passé révolu.

On pourrait travailler dans ce domaine les aspects suivants :

- Les relents du colonialisme de l'empire français, ses séquelles et les tentatives de réactivation : non seulement dans sa dimension d'un « passé qui ne passe pas » (illustré par les mémoriaux, la complaisance vis-à-vis d'une OAS toujours bien présente...), mais également dans les politiques africaines de la France par exemple.

- Plus politiquement et généralement, nous avons une parole à porter et à clarifier sur l'utilisation de l'humanitaire. L'humanitaire comme nouvelle forme de colonialisme que l'on ne peut réduire seulement à sa dimension paternelle (comme l'a illustré Rony Brauman au moment du tsunami).

- Enfin sur le colonialisme (ou fait colonial) et ses évolutions en Palestine nous devons à aussi affiner les notions d'« occupation », d'« annexion », d'« apartheid » et de résistance.

- Le colonialisme comme domination impériale des USA ? De l'Occident ?

Sur le plan interne, deux grands chantiers s'imposent d'ici notre prochain congrès. D'une part l'amélioration et la réponse aux attentes par tous et partout de notre fonctionnement interne (les débats de ce matin l'ont montré). D'autre part, le développement de notre mouvement qui vit aujourd'hui un terrible paradoxe que chacun et chacune d'entre nous devrait s'approprier pour faire de sa résolution une réalisation collective. La production politique du MRAP, sa présence réelle, effective et reconnue auprès des victimes du racisme, que le rapport d'activité de ce matin a confirmée, notre détermination à être sans concession ni exclusive aux côtés de ces victimes, notre refus d'accepter la moindre logique, propos, comportement, attitude, visant à organiser une hiérarchie dans les solidarités et un traitement inégalitaires envers les victimes du racisme sous toutes formes, font du MRAP un mouvement reconnu par les principales populations aujourd'hui discriminées et stigmatisées.

Je pense plus particulièrement aux populations des gens du voyage, aux sans papiers, aux immigrés, et à tous ces français de la quatrième génération, hérités ? héritiers ? de l'immigration coloniale. Paradoxalement – et j'en atteste comme vous par mes nombreux déplacements depuis le dernier congrès où la rencontre avec ces populations est réelle – leur sympathie et leur confiance ne se transforme malheureusement pas en force militante dans notre mouvement. C'est pourquoi il est nécessaire de faire de cette question un axe prioritaire en vue d'une campagne conséquente et continue d'adhésions, évaluée régulièrement.

### L'action internationale est l'autre face identitaire de notre mouvement

Les transitions démocratiques qui se sont opérées en Amérique Latine : elles montrent qu'il existe pour l'humanité d'autres choix pos-



sibles que la logique binaire dans laquelle voudrait nous enfermer G. Bush et d'autres répartitions des richesses de notre planète.

Autre lueur d'espoir, Mumia Abu Jamal : après 25 ans de rejet de tous ses recours judiciaires, une Cour d'appel fédérale a enfin accepté d'examiner trois requêtes de la défense portant sur le non-respect de ses droits constitutionnels. Le MRAP a mené ce combat inlassablement depuis plus de 15 ans. Nous sommes à un moment crucial. Cet examen peut aboutir à un nouveau procès ou à un rejet irrémédiable. L'année à venir sera déterminante et la mobilisation doit rester à la hauteur de l'enjeu.

A l'opposé, la situation internationale est dramatique dans de nombreuses régions du monde. Plus que jamais le fil directeur des engagements du MRAP doit être le respect du droit international – seul rempart à la barbarie d'où qu'elle vienne (Etat ou groupes organisés) – et la recherche de solutions politiques et négociées dans le respect du droit. Si le Moyen Orient concentre l'essentiel de nos forces c'est parce que la situation explosive peut à tout moment embraser toute cette vaste et sensible région, voire se transformer en un conflit mondial.

La situation en Palestine devient chaque jour plus tragique et de graves dangers menacent la cohésion de la société palestinienne.

La position du MRAP « deux peuples, deux Etats dans des frontières sûres et reconnues » n'a pas varié mais l'urgence d'une solution est extrême, avant que la création d'un Etat palestinien ne devienne impossible ou qu'il ne soit unilaté-

ralement imposé sur des frontières inacceptables. Notre responsabilité est en jeu et les pressions doivent continuer à peser sur Israël qui refuse toute négociation et poursuit la colonisation illégale. On ne peut rester les bras croisés devant la détérioration d'une situation que la lâcheté de la « communauté internationale » a rendue possible. L'Europe doit intervenir pour ne pas avoir à répondre de non assistance à peuple en danger. Le MRAP doit continuer à être mobilisé notamment au sein du collectif national « Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » et renforcer sa solidarité avec les pacifistes israéliens et palestiniens, comme il l'a déjà fait avec les militants de Bil'in.

Alors que l'Irak s'enfoncé chaque jour davantage dans le chaos, l'horreur et le carnage, le mouvement anti-guerre aux Etats Unis s'amplifie au point de mettre G. Bush en difficulté. La situation en Irak montre que le monde musulman n'est pas si monolithique que le prétendent les tenants du choc des civilisations. Le MRAP doit continuer à agir pour le retrait des forces américaines et pour la souveraineté du peuple irakien en partenariat avec les pacifistes américains. A cet effet le MRAP devrait proposer la candidature de Cindy Sheehan, symbole de la mobilisation anti-guerre aux Etats-Unis, comme candidate au prix Nobel de la paix.

Les sanctions contre l'Iran (dans la question du nucléaire) laissent perplexe lorsque l'on sait qu'Israël a pu se doter de l'arme atomique (400 têtes nucléaires) en dehors de tout contrôle, puisque ce pays n'est pas signataire du traité de

non prolifération. Le MRAP doit agir notamment avec le Mouvement de la Paix pour la renonciation à l'arme atomique et la dénucléarisation militaire de tout le Moyen Orient dans une première étape.

Le MRAP doit poursuivre ses actions d'informations et de mobilisation contre les violations quotidiennes des droits de l'Homme commises par le régime des mollahs et continuer à dénoncer l'antisémitisme et la négation de l'existence d'Israël par ce régime. Il doit poursuivre sa solidarité avec ceux qui souhaitent l'instauration d'une république démocratique et laïque en Iran.

Une semaine après notre Assemblée générale, Paris deviendra la capitale mondiale pour l'abolition de la peine de mort, avec la tenue à Paris du 3<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort (cf. notre article dans ce même numéro). Le MRAP, qui est l'une des organisations fondatrices de la « Coalition mondiale contre la peine de mort », doit y prendre toute sa place. L'un des principaux objectifs de « Paris 2007 » sera de donner la parole à des voix de l'Islam opposées à la peine de mort et à des militants abolitionnistes d'Afrique du nord et du Moyen-Orient. Cette région du monde qui constitue, avec l'Asie, l'un des principaux foyers d'application de la peine de mort, voit s'élever des mouvements abolitionnistes courageux et déterminés. Les soutenir, leur offrir une tribune internationale, relayer les voix modérées (et majoritaires !) de l'Islam sera l'un des grands enjeux du Congrès de Paris.

En conclusion, il n'aura échappé à personne, lors de cette assemblée générale, qu'il existe au sein de notre mouvement des divergences d'analyses, d'approches, de compréhensions, des attentes fortes et légitimes. Toutes les voix exprimées à l'intérieur de notre mouvement doivent être entendues et respectées dès lors qu'elles obéissent à une volonté toujours renouvelée de construire, de fortifier cet instrument indispensable qu'est notre mouvement. J'ai personnellement confiance envers les militants pour nous aider à surmonter certaines divergences et incompréhensions par l'échange, et faire de notre diversité une chance pour le MRAP et non un outil de paralysie qui ne peut que réjouir d'abord et avant tout nos ennemis communs et desservir tous ceux qui attendent tant de nous.

# Les 4 motions votées par l'assemblée générale

## 2007 : année de la lutte contre la haine anti-Tsigane en Europe ! ... et en France ?

Le Parlement Européen a décrété 2007, non seulement « *année de l'égalité des chances* », mais aussi « *année de la lutte contre la haine anti-tsigane* ».

En France, la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage semblait enfin créer, au moins partiellement, les conditions effectives du droit au logement des Gens du Voyage. Six années plus tard, sur quelques 40 000 places recensées par les schémas départementaux, moins de 20 % des aires d'accueil sont réalisées.

Dès lors, la possibilité pour ces personnes vivant en caravane de stationner de manière régulière s'en trouve plus que réduite. Cette absence d'espaces « officiels » les contraint inévitablement à s'installer sur des terrains disponibles mais non prévus et équipés pour ce type de stationnement.

La « loi de sécurité intérieure » du 18 mars 2003, en pénalisant les comportements de survie des Gens du Voyage dans leur recherche de lieux de séjour et d'habitat, avait déjà aggravé une situation de rejet manifeste de cette catégorie de citoyens français.

Aujourd'hui, l'article 12 ter du Chapitre III du projet de loi relatif à « la prévention de la délinquance », présenté au Sénat par Monsieur Pierre Hérisson, Président de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage, aggravé par l'article 12 quater voté au Sénat, marque une nouvelle étape dans l'inacceptable.

Ce projet de loi, s'il était voté par l'Assemblée Nationale, porterait très gravement atteinte aux droits fondamentaux des Gens du Voyage :

- Tout d'abord, du fait de la suppression de l'intervention préalable de l'autorité judiciaire qui est, en vertu de l'article 66 de la Constitution, garante du respect des

libertés individuelles. Seule, une possibilité de recours administratif serait offerte à posteriori.

- D'autre part, en raison de l'atteinte flagrante au principe d'inviolabilité du domicile : les caravanes qui constituent l'habitat permanent des Gens du Voyage pourraient être évacuées sans aucun contrôle d'une procédure judiciaire.

- Enfin, par la rupture de l'égalité des citoyens devant la justice, cette atteinte aux droits de la défense ne concernerait que les Gens du Voyage. De plus, les délais de recours pourraient varier d'une situation à l'autre, d'un préfet à l'autre, et pourraient même être réduits à une seule journée.

C'est la question de la Citoyenneté des Gens du Voyage qui est à nouveau bafouée.

Ces dispositions inscrites dans la loi de « **Prévention de la délinquance** » instituent les Gens du Voyage comme délinquants à priori et légaliseraient de fait une discrimination en contradiction avec le respect des personnes.

- Le MRAP s'engage à lutter pour que toutes les discriminations qui touchent les Gens du Voyage dans leur citoyenneté soient combattues.

- Le MRAP exige le retrait des dispositions inscrites dans cette loi qui assimilent les Gens du Voyage à des délinquants.

- Le MRAP revendique le droit de vote pour les Gens du Voyage selon les mêmes critères que les autres citoyens français.

- Le MRAP demande avec force que le droit à l'habitat des Gens du Voyage soit respecté.

## 2007 : vers une meilleure insertion des Roms migrants...

L'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union Européenne, le 1<sup>er</sup> janvier 2007, nous rendait quelque espoir de voir s'améliorer de façon sensible le sort des familles de Roms migrants et leur insertion dans la société française.

Certes, sur deux points, on peut se réjouir de quelques progrès. Ainsi, ces familles ne pourront plus faire l'objet d'expulsion vers leur pays d'origine, comme ce fut trop souvent le cas par le passé. Par ailleurs, leur accession à la CMU sera facilitée.

Mais pour le reste, il reste encore bien du chemin à parcourir. En effet, le droit au travail sera strictement régleménté.

Quant à l'hébergement ou le droit au logement, aucune disposition particulière n'a été prise, et leur insertion dans la vie quotidienne de notre pays demeure très incertaine et précaire.

La population rom issue des nouveaux pays de l'Union Européenne est toujours aussi mal « perçue » en France si l'on en juge par les événements récents qui ont eu pour cadre le camp du Hanul à Saint-Denis (93), où la Police s'est livrée à une véritable mise à sac, avec casse des caravanes, destruction des effets personnels, menaces armées contre des enfants, humiliation des parents, etc.

Face à ces actes innommables et inacceptables dans un pays respectueux des Droits de l'Homme, le MRAP exige :

- que l'accueil de ces familles soit assuré, tant sur le plan du logement que sur le plan social ;

- que soit accordé un permis de travail à ces familles ;

- que les enfants soient reçus dans les établissements scolaires sans discrimination ;

- que le harcèlement et les brutalités policières cessent et que soit puni sévèrement tout acte barbare et indigne à l'égard de ces familles.

Enfin, le MRAP encourage avec vigueur ses adhérents et sympathisants ainsi que tous les êtres humains épris d'égalité et de fraternité, à dénoncer tout acte répréhensible vis-à-vis des familles de Roms migrants sur le sol français, et à mener des actions solidaires pour faire échec à toute politique d'exclusion et de rejet.

## Motion sur la citoyenneté de résidence

Le droit de vote des étrangers aux élections locales a permis de sensibiliser en profondeur l'opinion publique sur la question de la citoyenneté des résidents étrangers en France.

Le droit de vote des étrangers aux élections locales a été acquis par un vote de l'Assemblée en Mai 2001. Il a ensuite été jeté aux oubliettes par le gouvernement Jospin qui n'a pas voulu le soumettre au vote du Sénat et instaurer une « navette parlementaire » qui aurait assuré sa validation définitive et sa mise en application.

Aujourd'hui toutes les forces politiques de gauche approuvent le principe du droit de vote des étrangers aux élections locales et les organisations politiques admettent même sa nécessité (UDF) ou la nécessité de l'étudier pour ce qui concerne l'immigration « choisie » (UMP).

Le droit de vote des étrangers à toutes les élections reste un droit à conquérir en cette veille d'élections présidentielle et législative de 2007.

**Comme cela a été le cas pour le droit de vote des femmes, il sera le produit d'une double mobilisation qui est devant nous et qu'il reste à co-organiser :**

- Mobilisation des étrangers d'une part qui se mobiliseront d'autant plus pour le droit de vote que ce droit ouvrira l'obtention d'autres droits, sociaux, civiques et politiques pour lesquels ils sont souvent discriminés aujourd'hui (les femmes se sont mobilisées pour le droit de vote tout en se bagarrant aussi pour l'égalité des droits entre hommes et femmes).

- Mobilisation des associations, des syndicats, des partis d'autre part, qui aspirent à faire reconnaître l'égalité des droits entre français et étrangers.

La création d'une « citoyenneté de résidence », dissociée de la nationalité, ouvrant des droits sociaux

civiques et politiques à tous les résidents, quelle que soit leur origine, permet d'instaurer une égalité électorale entre tous les résidents d'un territoire, tout en conservant la nationalité d'origine de chaque habitant.

Il suffit d'un changement de constitution pour l'instaurer.

Beaucoup de formations politiques parlent aujourd'hui de la nécessité d'une 6<sup>e</sup> république et donc d'un changement constitutionnel.

Il est donc opportun de revendiquer maintenant la création de cette citoyenneté de résidence.

Le MRAP décide de prendre tous les contacts avec nos partenaires associatifs, syndicaux et politiques pour engager une campagne sur cet objectif dès les premiers mois de 2007.

L'AG nationale du MRAP décide pour cela la création d'une commission responsable devant le CA composée du responsable du CA sur cette question et d'un représentant par fédération (pour la

région parisienne) et par région (pour la province).

## Motion sur les sans-papiers

La loi Sarkozy instaurant une immigration choisie et jetable a été l'objet de contestation tout au long de l'année 2006. Des luttes de résistance contre les rafles, contre l'expulsion d'enfants scolarisés, contre l'embarquement de force de sans papiers dans des charters, contre l'expulsion d'étrangers avec ou sans papiers squattant des immeubles comme celui de Cachan se sont développées, dans lequel le MRAP a été présent au sein d'associations comme RESF ou avec d'autres associations antiracistes ou de défense des droits de l'Homme. Ces diverses mobilisations aux côtés des luttes contre le CPE, ont instauré un rapport de force face aux projets de la droite et du patronat et remettent en cause leur poursuite.

Aujourd'hui, à la veille des élections présidentielles et législatives

de 2007, le MRAP doit concentrer ses forces :

- Pour continuer à s'opposer aux conséquences de la nouvelle loi votée par la droite.

- Pour demander la régularisation de tous les sans papiers, la libération de tous les sans papiers emprisonnés pour défaut de papier ou placés en centre de rétention.

- Pour demander l'abrogation des lois Pasqua Chevènement et Sarkozy, pour demander le retrait des considérations chauvines contenues dans les ordonnances de 1945 sur l'entrée et le séjour des étrangers.

- Enfin, pour faire campagne, face à l'idéologie qui prédomine actuellement et qui se résume à « La France ne peut accueillir toute la misère », pour démontrer que la fermeture des frontières, c'est :

- la formation continue de sans papiers maintenus dans la précarité et sans droits ;
- le renvoi organisé des demandeurs d'asile vers leurs bourreaux

– le déni des droits fondamentaux des mineurs isolés ;

- la nécessité du maintien d'un régime policier de contrôle au faciès, qui entretient un racisme institutionnel à grande échelle ;

- la pression pour entretenir la précarité de toute la population salariée ;

- la pression pour empêcher que les habitants des pays « du Sud » aspirent à être salariés en France ou en Europe, obtiennent des droits qu'ils puissent revendiquer aussi dans leur propre pays ;

- le maintien des différences de salaires entre les pays du Nord et du Sud qui favorisent les délocalisations, la fermeture soudaine d'entreprises qui trouveront ailleurs de meilleurs profits à réaliser.

Le MRAP décide de se doter d'un matériel de campagne susceptible d'être utilisé dans toutes les actions de résistance auxquelles il participe et susceptible de permettre l'interpellation des candidats aux élections de 2007.

# Votes à l'assemblée générale du MRAP

## Première présentation

Textes	Votants	Pour	Contre	Abstentions	NPPV	Nuls
Rapport d'activités du mouvement	193	128	50	11		4
Comptes	193	158		35		
Rapport Financier	193	158	2	6		
Rapport général du commissaire aux comptes	193	170	21		2	
Rapport spécial du commissaire aux comptes	193	172		21		
– Motion citoyenneté de résidence – Motion sur les « sans papiers » – Motion sur les gens du voyage – Motions sur les Roms migrants	193	189		2	2	
Maintien du groupe de travail sur l'application des nouveaux statuts	193	193				
Rapport sur les perspectives	193	114	23	39	17	



● **Maintien du groupe de travail** sur l'application des nouveaux statuts ; Jean-Claude Dulieu et Nadia Kurys doivent présenter un rapport au conseil d'administration que le groupe de travail présentera au Congrès : unanimité.

# Darfour : les populations toujours en détresse

Par Yves-Jean Gallas (\*)

Co-président du Mouvement de la Paix

*La situation au Darfour évolue mais rien ne bouge pour sauver les populations.*

Il est intolérable que les médias et les politiques restent muets sur les crimes contre l'humanité qui se perpétuent actuellement au Darfour, province à l'est du Soudan. Sur le terrain, la situation continue de se détériorer, les exactions des bandes organisées arrivent jusqu'aux abords des camps pour terroriser les réfugiés et les acteurs humanitaires comme pour surprendre les femmes en quête de bois ou d'eau et les violer. Des observateurs précisent que le nombre effarant de 500 000 morts sera atteint dans les mois qui viennent. Les personnes déplacées sont plus de 3 millions et le nombre de réfugiés, principalement au Tchad, est de plus de 300 000. Ainsi les deux tiers de la population du Darfour est en grande souffrance et en danger de mort.

Le processus officiel de recherche de solution, au moins humanitaire,



piétine compte tenu de l'opposition du gouvernement soudanais à la présence au Darfour de forces de l'ONU. Il convient de noter que l'ONU est présente avec 15 000 hommes au Sud Soudan depuis le mandat de surveillance de la paix signé en janvier 2005 entre le Nord et le Sud Soudan.

Actuellement 7 000 soldats dépêchés par l'Union Africaine assurent une présence avec une efficacité toute relative compte tenu de l'immensité du territoire du Darfour, de même ordre de grandeur que la superficie de la France. Les forces de l'UA sont soutenues par l'OTAN à qui ce rôle ne doit

pas déplaire car il lui assure une présence sur place importante. Par contre les principaux pays de l'OTAN ne se mobilisent pas pour trouver une solution politique et plus durable. Des pays comme la Russie, la Chine mais aussi l'Algérie et bien d'autres, soutiennent directement ou indirectement le gouvernement de Khartoum pour s'opposer à l'ONU. Les appels répétés des principaux responsables de l'ONU sont restés lettre morte. Le Ministre français des affaires étrangères, Douste-Blazy, s'est rendu sur place mais aucun effet positif, en France ou auprès de l'ONU, n'est perceptible.

## Pour les femmes violées au Darfour, rompons le silence

Aziza a 17 ans. Elle ne sait pas encore si elle est enceinte mais elle sait qu'elle ne se mariera sans doute jamais. Alors qu'elle ramassait du bois avec six femmes, elle a été poursuivie par des cavaliers Janjaweed. L'un d'entre eux l'a attrapée et violée après l'avoir mordu au bras pour « la marquer ». Dans les environs du camp de Kalma, le plus grand camp de réfugiés au monde, le nombre des agressions sexuelles est passé de dix par mois à dix par jour. Chiffres horribles, chiffres froids, chiffres qui réifient les victimes.

Ici encore les femmes sont devenues des objets et le viol un instrument de nettoyage ethnique. « Tu porteras un enfant janjaweed » lance le violeur à sa victime. En même temps qu'on viole les femmes, on massacre les enfants. « Si je te laisse partir, tu vas grandir », lance, avant de l'abattre, l'assassin janjaweed à l'enfant qui implore sa pitié.

Nous devons exiger l'envoi immédiat de casques bleus au Darfour, en nombre suffisant, pour protéger les populations civiles, et cela avec l'accord du Soudan ou non. Parce que chaque minute compte. Parce que la force des bourreaux leur vient de l'indifférence de l'opinion. Parce que les femmes violées ne doivent pas être les victimes invisibles du premier génocide du XXI<sup>e</sup> siècle. Parce que se taire c'est être complice de non assistance à personne massacrée.

Le MRAP a signé l'appel du 10 décembre « pour les femmes violées au Darfour ». Par ailleurs, Yves Jean Gallas a participé à une réunion d'information de la commission Afrique à notre siège national et le MRAP s'est associé à l'appel de l'ACAT « aux autorités françaises et aux présidents pour stopper les massacres et protéger les populations ».

(\*) - Avec l'aimable autorisation de « Planète-Paix » - [www.mutpaix.org](http://www.mutpaix.org)

## Dernière minute :

### Deux responsables janjaweed poursuivis par le tribunal pénal international

Alors que le Soudan a renié, lundi 26 février, toute compétence à la Cour Pénale Internationale (CPI) au Darfour, le procureur Luis Moreno Ocampo a demandé aux juges d'assigner ou d'émettre des mandats d'arrêt à l'encontre de deux hauts responsables des crimes commis au Darfour. Selon le parquet, Ahmad Muhammad

Harun, ancien ministre de l'intérieur du gouvernement soudanais, et Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, l'un des commandants des milices « janjawids » (cavaliers armés) alliées aux forces gouvernementales dans la guerre qui oppose depuis quatre ans Khartoum aux mouvements rebelles, auraient commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre

au Darfour en 2003 et 2004. Dans un document remis aux magistrats le mardi 27 février, le procureur a relevé 51 charges contre les deux hommes et fait état de meurtres, d'exécutions sommaires, de pillages, de viols et de déplacements forcés de populations.

# Yaye Bayam : présidente des mères et veuves des cayucos

Par Bernadette Hétier

Vice-présidente du MRAP

Sénégalaise, Yaye Bayam Diouf, qui a perdu son fils unique en mars 2006, noyé en pirogue (« cayuco ») entre les côtes sénégalaises et les rivages espagnols des Canaries, a créé dans sa ville de Thiaroye (important port de pêche de la banlieue pauvre du sud de Dakar) un Collectif de femmes, mères et veuves des victimes de la mortelle traversée. Certaines familles ont ainsi perdu jusqu'à quatre de leurs fils.

Invitée par la Fondation CEAR (Commission Espagnole d'Aide au Réfugié), Yaye Bayam Diouf s'est rendue le 1<sup>er</sup> février 2007 à Madrid dans le double but de sensibiliser la société espagnole aux causes de l'immigration africaine et de recueillir des soutiens pour les projets menés actuellement par l'association afin d'aider la ville de Thiaroye, qui a perdu tant de ses jeunes hommes, à (sur)vivre.

Plus de cinq cents mères et veuves ont rejoint ce *Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine*, afin de conjurer leur douleur et de faire face à une situation de désarroi psychologique et social. Ces femmes, laissées à elles-mêmes, sont maintenant obligées de rembourser seules les dettes contractées pour pouvoir partir vers l'Europe, en quête d'une vie digne. L'association veut relever le défi : elle a déjà pu accorder de nombreux microcrédits pour créer des sources de revenus alternatifs.

Le programme de la visite en Espagne de Yaye Bayam Diouf incluait non seulement une conférence de presse au siège de la commission d'aide au réfugié (CEAR) mais aussi des rencontres avec des représentants d'institutions politiques et sociales, des chefs d'entreprises, des représentants d'ONG, d'associations d'agriculteurs ainsi que de nombreux contacts au sein des diver-



ses communautés autonomes. L'objectif est de faire entendre une voix bien rarement écoutée, celles des Africains et Africaines, pour qui l'émigration vers l'Europe est souvent synonyme de tragédie car il s'y perd des milliers de vies d'une jeunesse qui est pourtant le plus grand espoir de ce continent blessé. Le Sénégal est l'un des pays durement frappés par ce drame.

Yaye Bayam Diouf ne recherche pas seulement des appuis financiers. Elle réclame le « droit d'immigré dignement » car l'immigration est une chance, autant pour l'Espagne que pour le Sénégal. Elle a donc discuté avec ses divers interlocuteurs de la possibilité d'une migration organisée de travailleurs et travailleuses Sénégalais.

Les principaux secteurs de production du Sénégal - l'agriculture, la pêche - sont aujourd'hui en ruine, du fait des lois implacables des marchés mondiaux. Les flottes de pêche industrielle des pays développés ont épuisé ses stocks halieutiques côtiers, mettant les petits patrons pêcheurs artisanaux au chômage. La hausse

du prix des carburants a achevé de rendre la pêche artisanale non rentable.

D'autre part, les cours internationaux de l'arachide et du coton, principales cultures du pays, se sont effondrés en raison des politiques protectionnistes des pays développés, si bien que ces cultures sont en voie de forte régression.

Cette crise de l'économie a déclenché un exode sans précédent vers des villes qui manquent hélas du tissu industriel nécessaire pour absorber cette main d'œuvre. Les

jeunes Sénégalais ont donc l'impression que la seule manière d'échapper à la misère est d'entreprendre le voyage vers les Canaries, à bord de l'une de ces fragiles embarcations.

Que les « mères courage » parviennent à changer le cours de leur histoire dépend aussi de la prise de conscience et de la solidarité de la rive Nord.

Cet article a été rédigé d'après les communiqués de la CEAR et suite au travail collectif sur la régularisation globale des Sans papiers du 28 février 2007.

## Outil précieux à consulter : Le nouveau guide RESF 2007

Le nouveau Guide RESF est en cours de finalisation. Sa deuxième partie, sa partie juridique en l'occurrence, est cependant quant à elle terminée. Vous pouvez donc d'ores et déjà utiliser ce guide dans sa version actuelle à l'adresse suivante : [http://www.educationsansfrontieres.org/article.php3?id\\_article=20](http://www.educationsansfrontieres.org/article.php3?id_article=20)

# Notre sélection

Une fois n'est pas coutume, la rubrique kiosque de ce numéro est totalement consacrée au cinéma avec, notamment une sélection de trois films sur le thème du sport et du racisme présentée par Evelyne Verlaque (CL de Vitrolles).

## Désert

Si le vent soulève les sables, un film de Marion Hänsel (adapté du roman de M. Durin-Valois « Chamelle »), sortie le 02 mai 2007, 96 minutes.

D'un côté, le désert qui grignote la terre, la saison sèche qui n'en finit plus, l'eau qui manque. De l'autre la guerre qui menace. Au village le puits est à sec. Le bétail meurt. La majorité des habitants, se fiant à leur instinct, partent en direction du Sud.

Rahne, seul lettré, décide de partir avec Mouna, sa femme, et ses trois enfants vers l'Est. Leur seule richesse, quelques brebis, des chèvres et Chamelle, leur chameau.

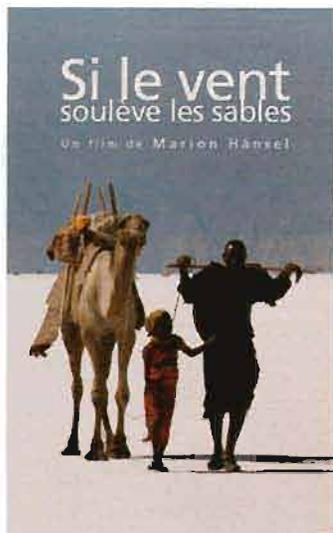
Histoire d'exode, de quête, d'espoir et de fatalité.

Ce film est soutenu par le MRAP qui invite ses comités locaux à organiser des débats et des actions autour de cet outil indispensable.

Pour plus d'informations sur le film : [www.silevent.fr](http://www.silevent.fr) ■

## Homophobie

Au-delà de la haine, un documentaire d'Olivier Meyrou (sortie le 14 mars 2007, France, 86 minutes).



En septembre 2002, trois jeunes membres de la mouvance skinhead avaient décidé de « faire la chasse aux Arabes » dans les rues de Reims. Au bout d'une heure de recherches vaines, ils décident de parcourir le parc Léo Lagrange pour, disent-ils, « casser du pédé ».

730 jours après le meurtre de leur fils François, Jean-Paul et Marie-Cécile Chenu ont accepté de se livrer à la caméra.

Avant, pendant et après le procès aux assises de Reims, le film détaille le processus de reconstruction d'une famille qui cherche à dépasser sa douleur, loin du désir de vengeance initial, pour s'engager dans un combat en faveur de la tolérance et du respect de l'autre. Pour aller au-delà de la haine.

Ce film a reçu le *teddy du meilleur film documentaire* au festival de Berlin 2006 (Distribution : Eurozoom, 4 bis, rue de l'armée d'orient, 75018 Paris - Téléphone 01 42 93 73 55). ■

## Sport et racisme

Le sport s'adresse à tout le monde, quelles que soient les origines, religions, nationalités ou couleurs de peau. Le sport se doit d'apprendre à ses pratiquants la maîtrise du geste et de soi, la mesure du danger, l'esprit d'équipe, le respect de l'adversaire...

Et pourtant l'actualité sportive est entachée d'incidents racistes et de brutalités détestables, extrêmement difficiles à contrer sans un retour à des valeurs préventives et éducatives.

Nous avons donc choisi de proposer, à l'occasion de la Semaine d'Education Contre le Racisme de mars 2007, une réflexion sur le thème « sport et racisme ». Pour que le sport redevienne le rendez-vous de l'amitié.

Dans cette optique le comité de Vitrolles proposera aux enfants des centres sociaux, écoles, collèges, partenaires de ses projets, un choix de trois films qui seront projetés au cinéma Les Lumières de Vitrolles. Trois films tout public, trois sports. ■

## Le football

*Le ballon d'or*, un film de Cheik Doukouré (1993, France-Guinée, couleurs, 90 minutes).

Le film s'inspire librement de la véritable histoire de Salif Keita qui fit les beaux jours de l'AS de Saint-Etienne et fut le premier joueur africain à recevoir un ballon d'or.

Dans son village, Bandian, surnommé le « turbo de Makono », n'a qu'un rêve en tête : jouer dans un grand club français...

Le film pose le problème des droits de l'enfant et du peu de scrupules des recruteurs européens.

Cheik Doukouré réussit à faire passer, jusque dans ses excès, la passion pour le ballon rond, notamment dans une scène émouvante où le petit village guinéen suit à la radio les exploits des « Lions indomptables » camerounais pendant la coupe du monde 1990.

Avec Salif Keita, lui-même, qui joue le rôle de l'entraîneur de l'école de football. ■

## La course à pied

*Un enfant de Calabre*, un film de Luigi Comencini (1987, Italie-France, couleurs, 106 minutes).

1960, les jeux olympiques vont avoir lieu à Rome. Dans son village

de Calabre, Mimi rêve de course et de victoire... A l'image de son idole Abebe Bikila, il court pieds nus à travers champs. Mais le sport n'est pas un avenir, selon son père qui travaille durement dans un hôpital psychiatrique et voudrait une vie moins rude pour son fils...

Avec le magnifique Gian Maria Volonte, en chauffeur de bus scolaire, et entraîneur caché.

Un film sur la valeur du sport comme élément structurant de la personnalité. Mais aussi un portrait de famille italienne où chacun finit par faire un pas vers l'autre. ■

## La danse

*Un, deux, trois, dansez*, un documentaire de Marilyn Agrelo et Amy Sewel (2006, USA, couleurs, 105 minutes).

New-York, les écoles publiques de Manhattan, de Brooklyn et du Queens sont en effervescence... Elles préparent en effet le concours annuel de danses de salon proposé par l'American Ballroom Theater : rumba, merengue, fox-trot, tango et swing...

La journaliste Amy Sewel, lors d'un reportage sur ces compétitions inter-écoles, a découvert avec surprise l'engouement de jeunes écoliers pour une activité qui aurait pu leur paraître démodée. Un documentaire est ainsi né. Il nous présente les répétitions, l'apprentissage de la rigueur, du respect des règles, les effets de la persévérance.

La danse donne aussi aux enfants en difficulté scolaire l'occasion de s'épanouir dans une activité où ils réussissent, de reprendre confiance en eux et, qui sait, d'échapper peut-être au déterminisme social. La réalisatrice ne se contente pas de filmer les pas de danse mais donne aussi la parole aux enfants, ou la plupart issus de l'immigration, italienne, asiatique, dominicaine. Ils font preuve d'une étonnante lucidité sur leur avenir incertain et expriment avec naturel leurs angoisses et leurs attitudes.

Un documentaire attachant, rythmé par la danse, et qui montre la diversité culturelle et sociale de New-York. ■

